UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU

FACULTE DE GENIE DE LA CONSTRUCTION

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Architecture et cultures constructives

Atelier: architecture et renouvellement urbain

Thème : Le quartier de la Marine, d'un lieu de transit, à un lieu de destination

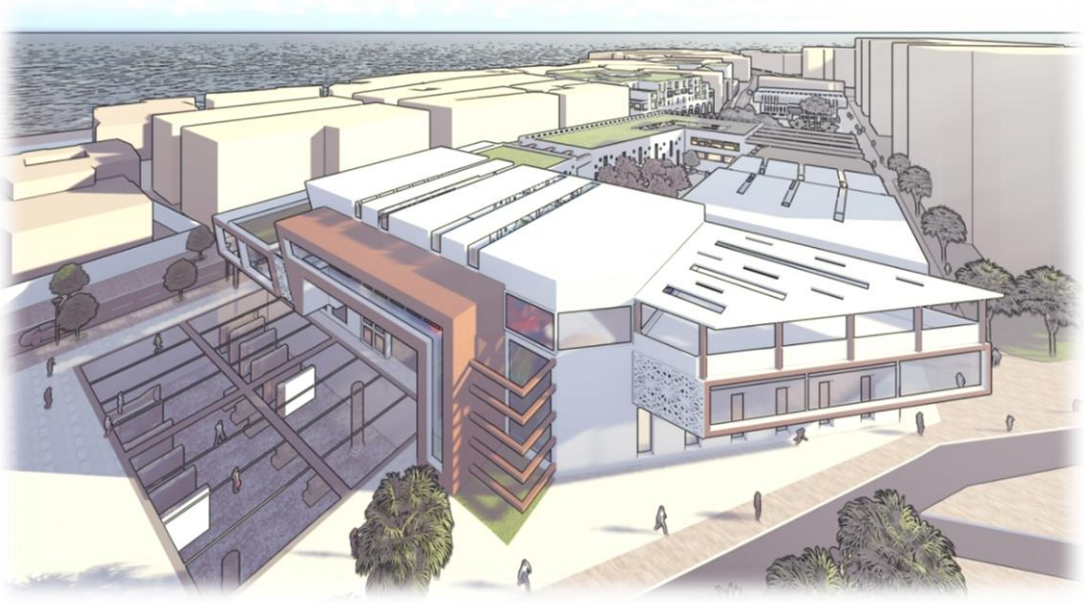

Présenté par :

M[lle] AMAROUCHE Kamelia

M[lle] SAADI AHMED Amina

Dirigé par :

M. BETROUNI Omar

Session Juin 2018

Remerciements

On remercie DIEU tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.

Tout d'abord ce travail n'aurait pas pu avoir le jour sans l'aide et l'encadrement de ***Mr Betrouni****, on le remercie pour la qualité de son encadrement, sa rigueur et sa disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.*

Nos remercîments s'adressent aussi à l'ensemble de l'équipe pédagogique de notre université qui nous a suivis durant ses cinq années d'études.

Nos profonds remerciements vont également à toute personne qui a contribué de près ou de loin à l'établissement de ce travail.

Enfin nous remercions les membres de jury de nous avoir fait honneur en assistant à notre soutenance et en évaluant notre travail.

Dédicaces

A mes chers parents, pour leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, et leurs prières tout au long de mes études,

*A ma chère sœur **ZAHRA**, à mes chers frères **IDRIS** et **MAHDI**,*

A toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire,

*A mon promoteur **Mr BETROUNI** pour son suivi tout au long de cette année, son soutien, ses orientations et ses conseils judicieux.*

*A ma chère amie et binôme **kamelia***

*A mes aimables ami(e)s notamment **Tina**, **kamy, Roza, Sadjia**,*

A tous mes collègues d'études,

*A tout ceux qui ont contribué de prêt ou de loin à la réussite de ce travail, notamment mon cher oncle **HAMZA MERABET** qui a toujours été là pour moi et **Mr SALIM OUDJANI** qui m'a toujours aidé et encouragé, je vous dis merci.*

Amina

Dédicaces

Je tiens à dédier ce modeste travail à :

Ma chère mère en premier lieu qui n'a pas cessé de m'encourager durant tout mon cursus scolaire ;

La mémoire du défunt de mon père que dieu l'accueille dans son vaste paradis ;

Mes frères ***Yahia***, ***Abderrahmane*** *et* ***Yazid*** *;*

Mes chères sœurs ***Houria***, ***Souhila***, ***Nadia***, ***Hanane*** *et leurs époux ;*

Mes neveux et mes nièces ;

A ma chère grande mère ***Ma-Sassy***

A toute ma famille

A mes chères amies ***Amina, Tina, Sadjia, Roza*** *et* ***kamy*** *;*

Je remercie spécialement ***Mokrane*** *pour son encouragement et son aide ;*

Et toutes les personnes qui m'ont soutenu de prés ou de loin.

Kamy

Résumé

Notre travail s'inscrit dans le cadre de l'option «architecture et culture constructive » ayant pour thème « projet architectural et renouvellement urbain ».
Le quartier de la marine est un site doté d'une grande valeur architecturale et historique, d'une richesse urbanistique et paysagère.
Après avoir effectué une analyse urbaine sur notre site, nous avons constaté qu'il souffre de nombreux problèmes, ce qui nous a pris à proposer un plan d'aménagement qui va réinscrire le quartier dans la dynamique urbaine de la ville d'Alger et qui va contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel et architectural, afin de réaffirmer sa vocation touristique et culturelle.
Parmi les actions majeures que nous avons tracées, un projet architectural qui s'inspire dans sa forme d'ensemble des éléments propres à son contexte environnant avec une réinterprétation contemporaine.

Mots clés : renouvellement urbain, patrimoine, contemporanéité, tourisme culturel.

Abstract

Our work is part of the option of architecture and constructive culture with the theme of architectural project and urban renewal.
The marine district is a site with great architectural and historical value, a wealth of urban and landscape.
After having carried out an urban analysis on our site, we noticed that it suffers from many problems, which took us to propose a plan of development which will re-register the district in the urban dynamics of the city of Algiers and which will contribute to the enhancement of the cultural and architectural heritage, in order to reaffirm its tourist and cultural vocation.
Among the major actions that we have traced, an architectural project that is inspired in its overall form of specific elements to its surrounding context with a contemporary reinterpretation.

Key words: urban renewal, heritage, contemporaneity, cultural tourism.

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction

Beaucoup de villes sont le produit d'un processus de stratification et d'accumulation de traces et de tracés. Plus que cela, la ville est née du développement historique de l'humanité et ne peut être séparée de ce qui a fait l'histoire, c'est-à-dire l'agriculture et la production des richesses, l'écriture et la transcription des connaissances et des règlements, le pouvoir politique encadrant la société et, enfin, les croyances religieuses offrant des conceptions cohérentes et signifiantes du monde.

Malgré que les centres historiques représentent l'âme et la composante la plus importante de la ville et son identité comme l'affirme Brigitte Bertoncello « c'est une vitrine où la ville forge et présente son image et son identité>>, mais, ils se retrouvent aujourd'hui face à des problèmes dus au manque d'entretien et de prise en charge tels que la dégradation du cadre de vie, vétusté des bâtiments, précarité de leur patrimoine, apparition des friches aux cœurs des zones urbaines, conduisant ainsi à des ruptures entre ces anciens centres et les nouveaux quartiers issus de l'étalement urbain, et la non participation à la dynamique urbaine de la ville.

A l'instar des autres villes du monde, le centre historique d'Alger, qui fait l'objet de notre étude, n'échappe pas à ces soucis.

La prise de conscience récente de ce phénomène a fait émerger en milieu urbain de nombreuses réflexions convergeant vers : « Retour à la ville », « refaire la ville sur la ville ».

Et ceci à travers la revalorisation des territoires obsolètes, la densification des vides urbains, la reconquête des espaces en désuétude (friches urbaines et industrielles, zones précaires…) disséminés dans le tissu urbain. Il s'agit du « renouvellement urbain ».

Le renouvellement urbain désigne selon Marion Desjardins « l'ensemble des interventions mises en œuvre dans les quartiers en crise, en vue d'améliorer leur fonctionnement et de favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions vont de la restructuration des immeubles de logements, l'amélioration de la desserte des transports, réhabilitation des espaces publics, la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'entreprises et l'accompagnement social des habitants ».

Problématique

✓ Comment peut-on intégrer un projet contemporain dans un centre historique tout en préservant son identité ?

✓ Comment peut-on renforcer l'attractivité du quartier et le réinsérer dans la dynamique urbaine de la ville d'Alger ?

✓ Par quels moyens peut-on améliorer le confort urbain, l'image et la qualité de vie dans le quartier ?

Objectifs

- Redécouvrir et revaloriser le patrimoine historique et favoriser le tourisme culturel.
- Renforcer la centralité du quartier et le réinsérer dans la dynamique urbaine de la ville d'Alger.
- Réconcilier le quartier avec la mer et avec la casbah qui constitue son identité.
- Préserver l'environnement et améliorer le cadre physique du quartier.

Hypothèses

- **Amélioration de l'offre de la ville**

L'amélioration de l'offre de la ville pourrait faire revivre le quartier de la marine ainsi que lui rendre son estime et ce pourrait se faire à travers :

- **Tourisme et mixité urbaine** par l'aménagement du port de plaisance et ce pourrait rétablir la relation entre mer /quartier et le rendre comme pôle d'attraction.
- **Réaffectation des équipements existants**
- **Mobilité urbaine durable** par l'introduction de modes de transport doux.
- **Amélioration de la ville comme produit**

Rehausser l'image de la ville en intégrant les éléments naturels tels que la mer dans la dynamique urbaine, mais aussi en se basant sur la promotion de la culture.

I. Analyse territoriale

I .1. Présentation du quartier

Le quartier de la marine est le premier noyau historique de la ville d'Alger, résultat d'une superposition, de transformations et de réaménagements par une succession d'opérations urbaines à travers différentes civilisations qui l'ont traversé.

Sa proximité de la mer (port) lui attribue une envergure internationale, c'est une véritable porte de la ville, voire de tout le pays. Il présente des richesses urbanistiques, architecturales, et architectoniques indéniables.

Figure 1: le quartier de la marine
Source : PPSMVSS

I.1.1. Situation du quartier de la marine

C'est un quartier qui se situe au nord de l'Algérie à la commune de la casbah d'Alger.

I.1.2.Délimitation du quartier

Situé à l'extrémité Ouest de la baie, entre le quartier de Bab EL Oued (au Nord) et celui d'Isly (au Sud), articulant le port (à l'Est) et la casbah (à l'Ouest).

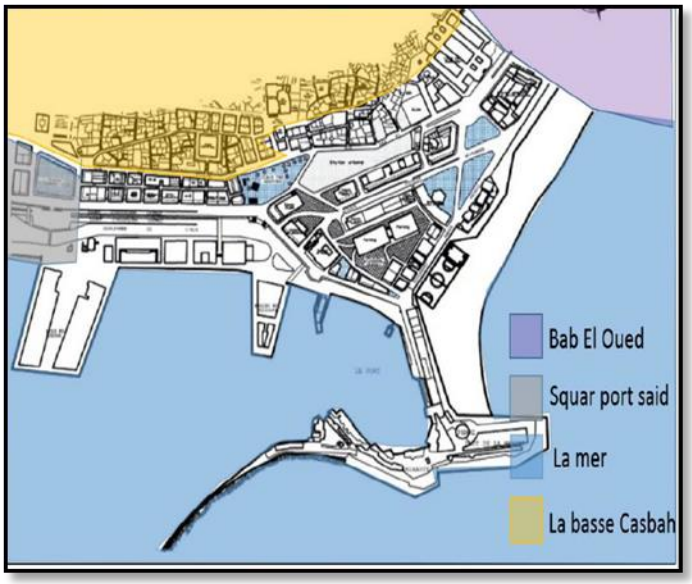

Figure 2: délimitation du quartier
Source : mémoire fin d'études

I.1.3. Délimitation du périmètre d'étude

Il est délimité par :

- Le lycée l'Emir Abdelkader et la DGSN au Nord,
- La place des martyrs et djamaa el Djadid au Sud
- La rue Hadj Omar et la rue Lalahoum à l'Ouest,
- La mer et l'amirauté à l'Est.

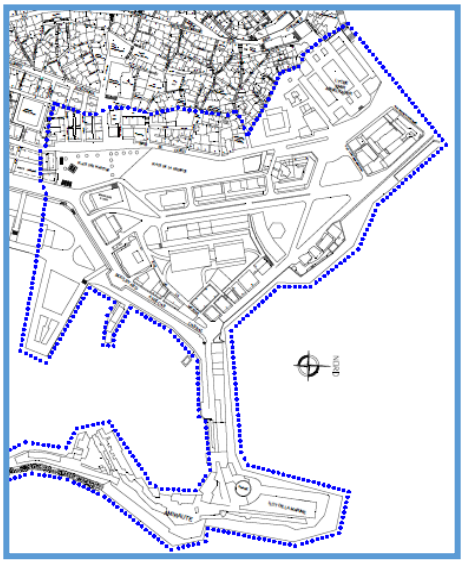

Figure 3: limites de l'aire d'étude

I.1.4. Accessibilité

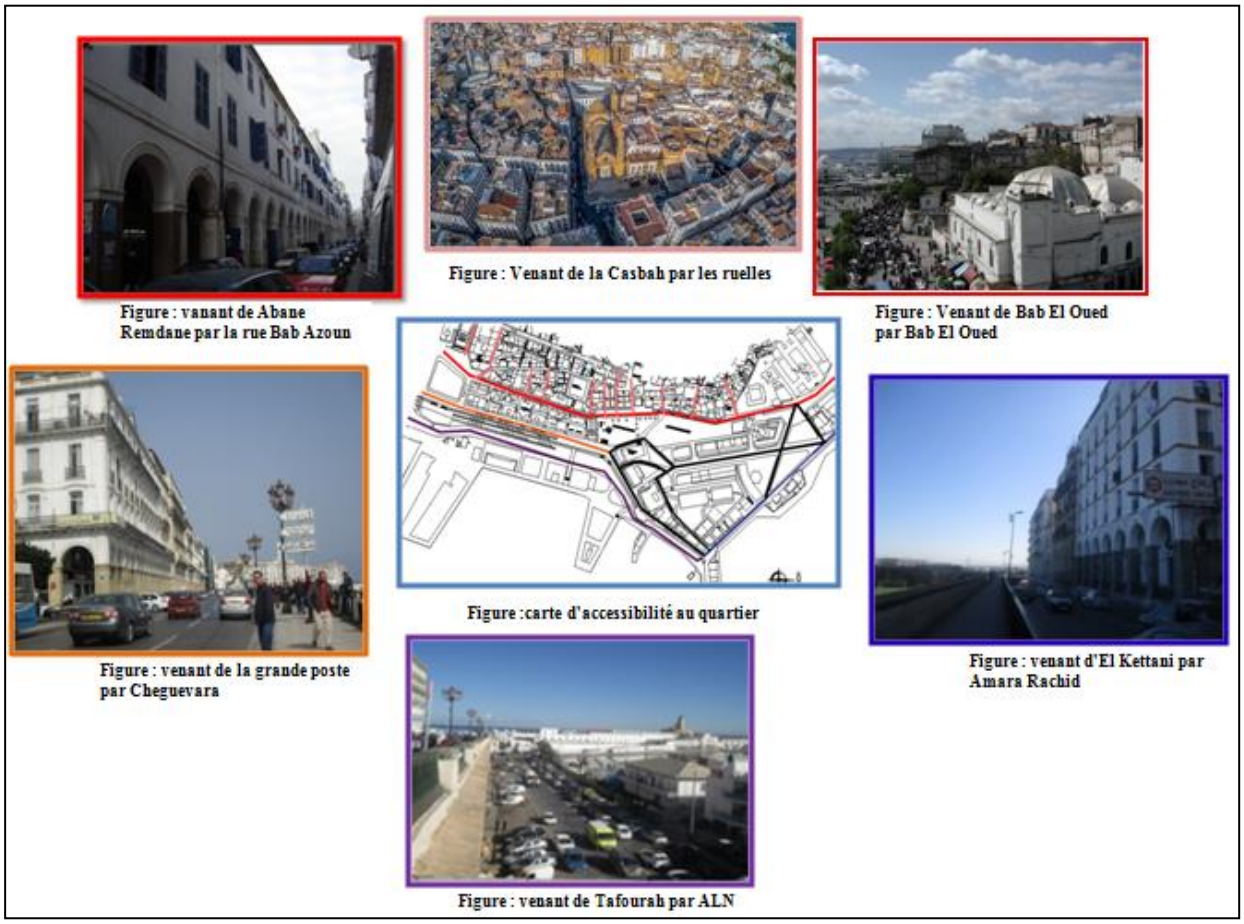

Figure 4:**accessibilité vers le quartier de la marine**

I.1.5. Relief

Le quartier de la marine est caractérisé par un terrain plat avec une faible pente de 3 %.

I.1.6. Climat

Le quartier est caractérisé par un climat méditerranéen, avec des hivers froids et humides et des étés secs et chauds.

I.1.7.Vents et ensoleillement

Figure 5. Coupe schématique sur le quartier de la marine

Synthèse

- Les hauteurs de Bouzaréah protègent le site des vents froids venant du Nord.
- Le quartier de la marine fait face à la mer, ce qui permet de profiter des brises maritimes.
- Le quartier est bien ensoleillé toute la journée à cause de son orientation vers l'Est, ce qui représente un facteur négatif vis-à-vis du confort thermique.

I.1.8. Hydrographie et végétation

- Présence de la mer comme une source d'eau pour le quartier mais qui est un facteur négatif d'humidité.
- Création des jets d'eau pour avoir de la fraicheur en été et le confort visuel.
- Présence de la végétation tout au long du quartier présentant un atout pour le confort thermique.

Figure 6: Carte d'hydrographie et végétation

II. Analyse diachronique de la croissance urbaine

La casbah d'Alger a subi plusieurs transformations à travers ses différentes périodes historiques :

- **Période antique :** IVème siècle av J-C / VIIème siècle
  - Période phénicienne : IVème siècle av J-C / 40 ans av J-C
  - Période romaine : 40 ans av J-C / VIIème siècle
- **Période précoloniale :** VIIème siècle / 1830
  - Période arabo berbère : VIIème siècle / 1529
  - Période ottomane : 1529 / 1830
- **Période coloniale :** 1830 / 1962
  - Réappropriation de l'espace : De 1830 à 1840
  - L'urbanisme militaire : De 1840 à 1855
  - Le début de l'urbanisme civil : De 1880 à 1940
  - De l'ilot à la barre : De 1930 à 1962
- **Période post coloniale :** De 1962 à nos jours.

II.1.Période antique

C'est une période qui s'étale du IVème siècle av J-C au VIIème siècle.

II.1.A. Période phénicienne

Commence du IVème siècle av J-C à 40 ans av J-C.

- **Faits historiques :**
  - L'avènement des phéniciens.
- **Faits urbains :**
  - Premier établissement humain ;
  - Création d'un entrepôt commercial phénicien, qui adopte le nom d'IKOSIM ;
  - Apparition d'une agglomération de quelques maisons et quelques dépôts de marchandises entourées d'une construction défensive ;
  - Mise en œuvre de voies naturelles (cours d'eau).

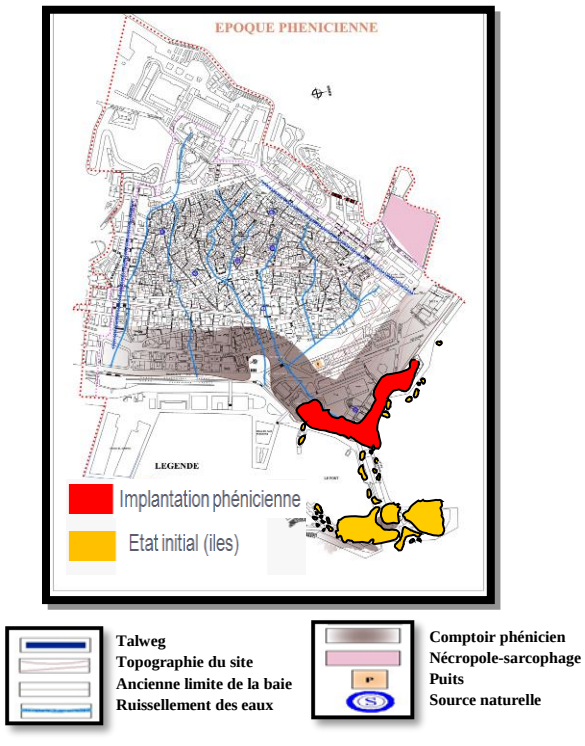

Figure 7: Epoque phénicienne.

Source : PPSMVSS

II.1.B. Période romaine

Débute de 40 ans av J-C au VIIème siècle.

➢ Faits historiques

Avènement des romains.

➢ Faits urbains :

- Le tracé urbain en échiquier ;
- Création de deux axes « Cardo, Decumanus » ;
- L'intersection des axes donna le forum ;
- Construction d'une église à côté de Decumanus ;
- Construction des remparts.

Figure 8: Epoque romaine
Source : PPSMVSS

II.2. Période précoloniale

Commence du VIIème siècle à 1830.

II.2.A. La période arabo berbère

Débute du VIIème siècle à 1529.

➢ Faits historiques :

- Les conquêtes arabes qui ont marqué le début de cette période ;
- L'avènement de l'islam en Algérie.

➢ Faits urbains :

- La configuration de la médina sur ICOSIUM romain ;
- L'extension vers les hauteurs et la construction des remparts ;
- La subdivision de la médina en 02 parties ;
- Construction de Djamaa el Kabîr sur l'église romaine.

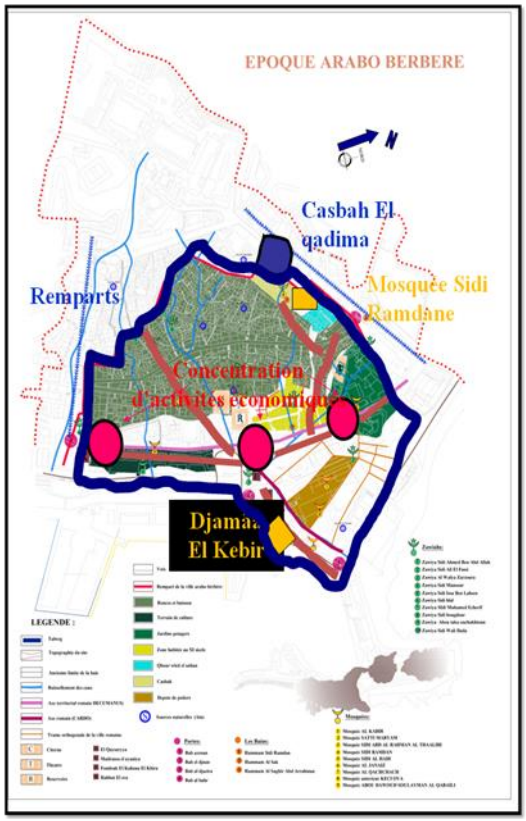

Figure 9: Période arabo-berbère
Source : PPSMVSS

II.2.B. La période ottomane

Commence de 1529 à 1830.

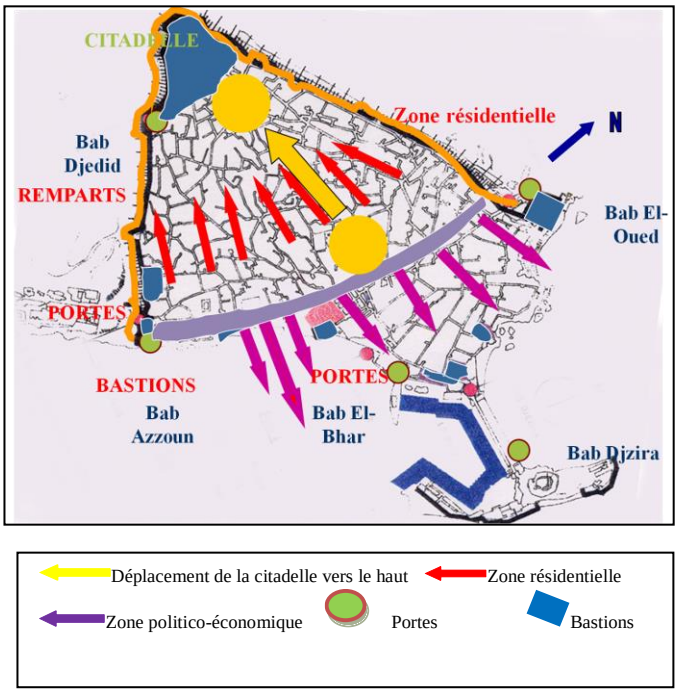

Figure 10: Epoque ottomane
Source : PPSMVSS

➢ **Faits historiques :**

L'avènement des ottomans et la régence d'Alger.

➢ **Faits urbains :**

- La densification de tissu ;
- Extension vers les hauteurs ;
- Construction d'une nouvelle citadelle ;
- La construction de la jetée Kheir Eddine ;
- Apparition d'une nouvelle typologie de mosquée avec coupole et minaret orthogonaux ;
- Construction de djamaa el Jadid ;
- Elargissement des remparts et la construction des cinq portes.

II.3. Période coloniale

Allant de 1830 à 1962.

II.3.A. Réappropriation de l'espace

Commence de 1830 à 1840.

➢ **Faits historiques :**

Installation des forces militaires françaises.

➢ **Faits urbains :**

- Démolition de la basse Casbah ;
- Elargissement des rues principales (BO-BA et la rue de la marine) ;
- Création de la place d'armes ;
- Percement de la rue de chartre et la place de chartre ;
- Développement de la ville à l'extérieur des remparts en créant deux faubourgs.

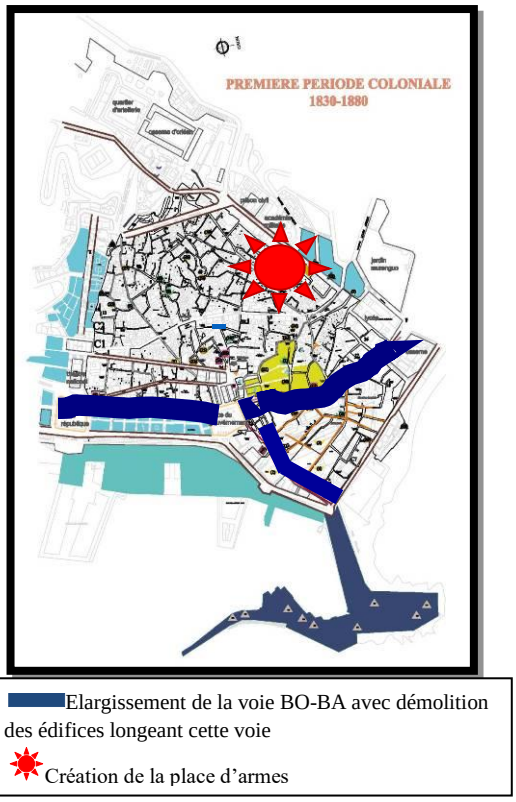

Figure 11: Epoque coloniale de 1830 à 1840
Source : PPSMVSS

II.3.B. L'urbanisme militaire

Qui va de 1840 à 1855.

- **Faits historiques :**
- Stabilisation des colons ;
- Le début de l'urbanisme.
- **Faits urbains :**
- Transformation de la basse casbah ;
- Création de nouveaux boulevards pour articuler l'ancien tissu avec le nouveau tissu ;
- Réalisation du boulevard front de mer.

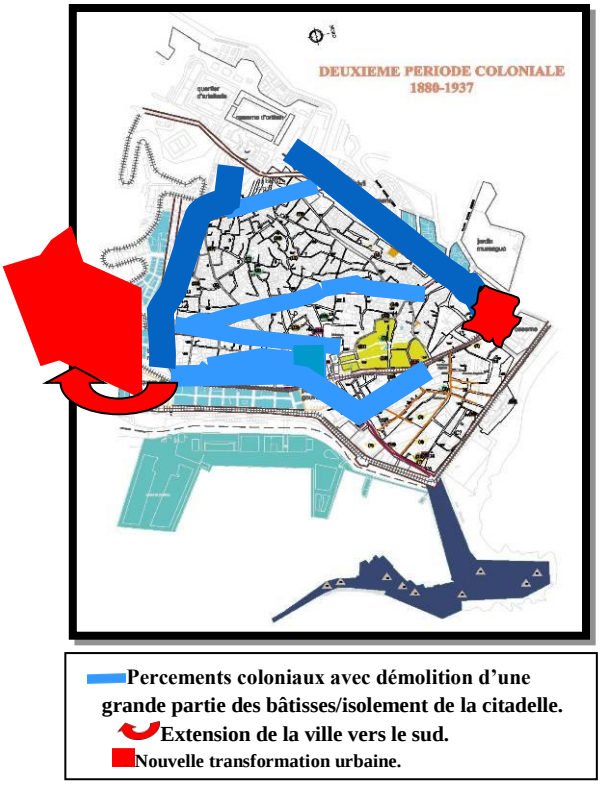

Figure 12: Urbanisme militaire 1840-1855
Source : PPSMVSS

II.3.C. Le début de l'urbanisme civil Débute de 1880 à 1940.

- **Faits historiques :**
- Essor économique
- **Faits urbains :**
- Démolition des remparts et l'extension de la ville extra-muros ;
- Réalisation du projet Chassériau ;
- L'avènement du chemin de fer et l'aménagement de la gare maritime ;
- Extension du port ;
- Réalisation du lycée Emir Abdelkader et la DGSN.

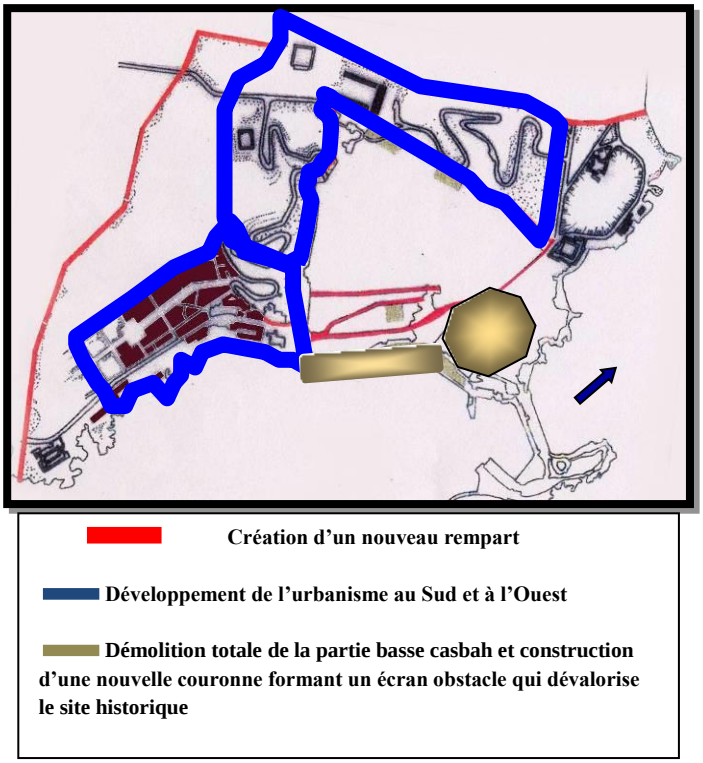

Figure 13: Début d'urbanisme civil 1880-1940
Source : PPSMVSS

II.3.D. De l'ilot à la barre

Allant de 1930 à 1962.

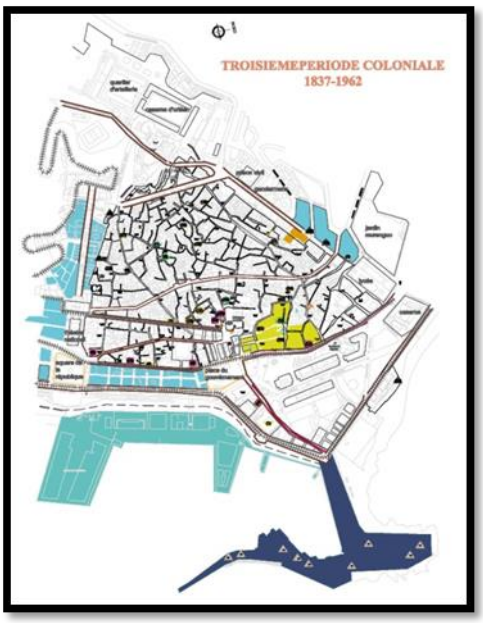

Figure 14:de l'ilot a la barre 1930-1962.
Source : PPSMVSS.

- **Faits historiques**
- Célébration du centenaire de la colonisation ;
- L'apparition du mouvement moderne.
- **Faits urbains**
- Proposition de plusieurs projets utopiques dans l'objectif de transformer le quartier de la marine en un centre d'affaire ;
- Apparition des logements sociaux (premières cités HLM) et introduction de l'architecture moderne (les barres Soccard) ;
- La place d'armes devient place du gouvernement.

II.4. Période post coloniale

Commence de 1962 à nos jours.

- **Fait historique**
- L'indépendance de l'Algérie.
- **Faits urbains**
- Réappropriation de l'espace ;
- Interventions de restaurations telles que celle du bastion 23 ;
- Construction du parking

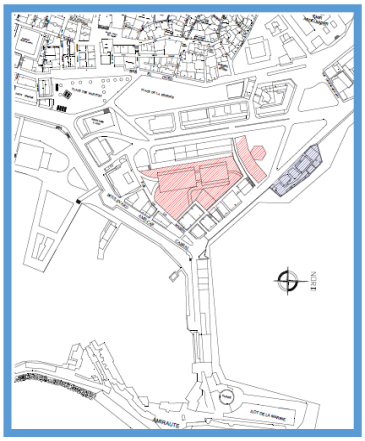

Figure 15: Période post coloniale

Figure 17: Bastion 23

Figure 18: Parking à étages

Figure 16: Institut de la musique

III. Etude de la morphologie du quartier

III.1.Les tissus

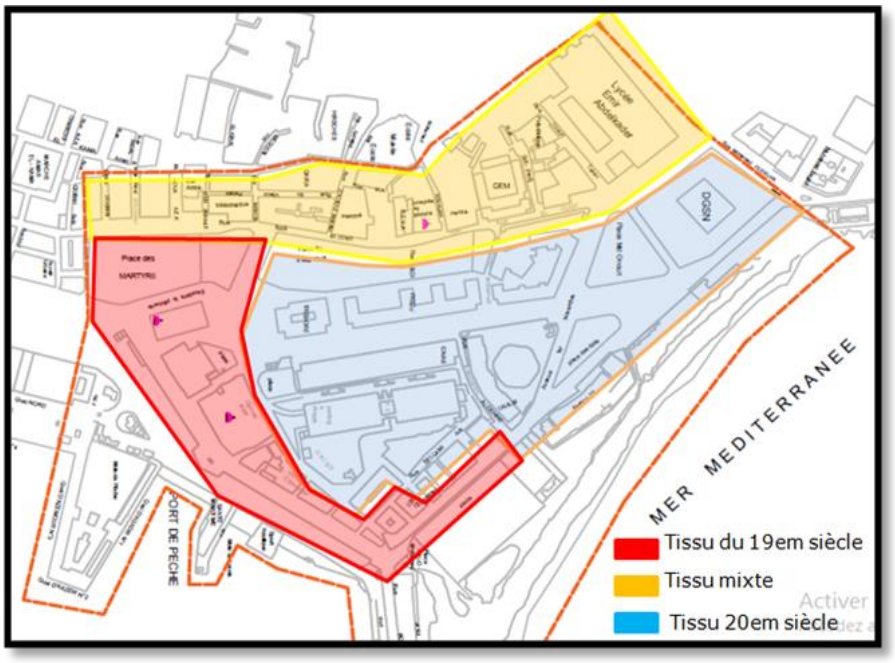

Figure 19:carte des tissus

III.1.1.Le tissu mixte

Situé a la basse Casbah, délimité par la rue Beb l'Oued Beb Azzoun et la rue Hadj Omar. Ce sont les premières interventions du génie militaire français pour s'approprier la Casbah.

Figure 20:vue sur le tissu mixte
Source : Google image

Figure 21:carte du tissu mixte

Constat

- Tissu organique traditionnel, repris par les alignements de la période coloniale ;
- A vocation résidentielle et commerciale avec la présence de quelques édifices culturels ;
- Partie très fréquentée due à la présence du commerce formel et informel ;
- Il comporte deux architectures différentes, l'une traditionnelle introvertie et l'autre européenne complètement extravertie ;
- Gabarit de R+2 pour les édifices traditionnels et jusqu'à R+4 pour les immeubles coloniaux.

III.1.2.Le tissu du 19em siècle

Représenté par les immeubles Chassériau.

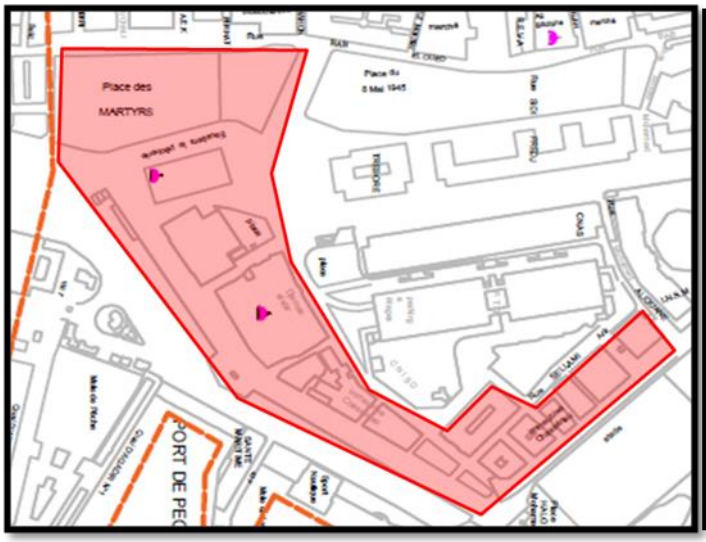

Figure 23:carte du tissu du 19em siècle

Figure 22: vue sur les immeubles Chassériau

Constat

- Des ilots réguliers et un bâti aligné le long des boulevards qui sont relativement larges.
- L'ensemble forme une unité architecturale homogène qui donne l'image d'une ville européenne.
- Flux très faible.
- Détails architectoniques : des colonnes, corniches, décoration florale.
- Gabarits varient entre R+3 et R+5.

III.1.3.Le tissu moderne

Constitué des barres Soccard qui définissent l'avenue du 1er Novembre et l'ensemble des interventions ponctuelles établies sur le quartier.

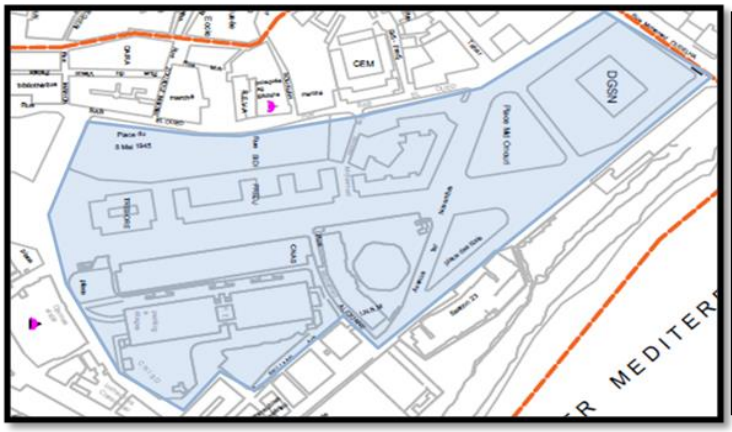

Figure 24:carte du tissu moderne

Figure 25:vue sur le tissu moderne
Source : Google image

Constat

- Disparition de la typologie d'ilots pour être remplacée par celle des barres ;
- Bâtiments démesurés sans aucune continuité avec l'existant, et qui brisent les percés visuelles de la casbah sur la mer ;
- Gabarit important élevé à R+7, R+9 ;
- Architecture moderne.

III.2.Les gabarits

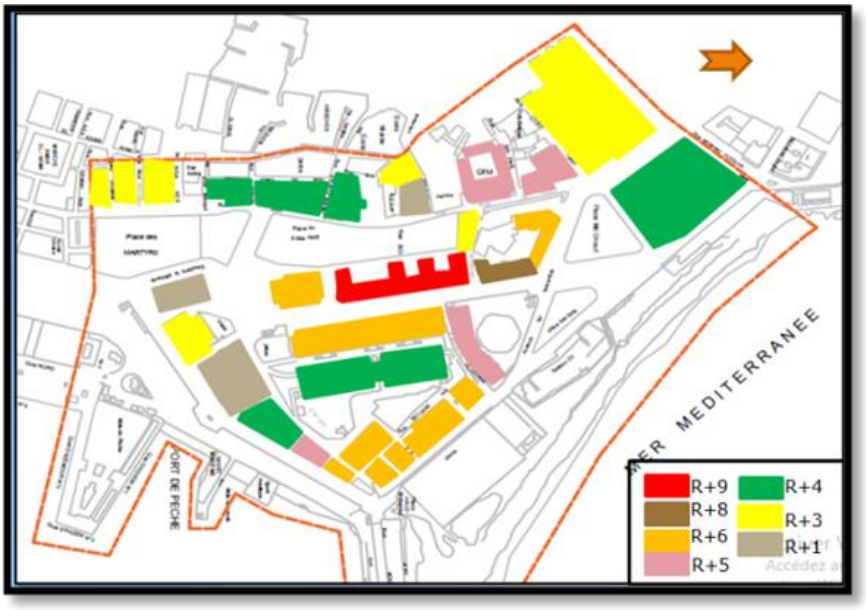

Figure 26:carte des gabarits

III.3.Les styles architecturaux

III.3.1.Le style mauresque

Exemple du bastion 23

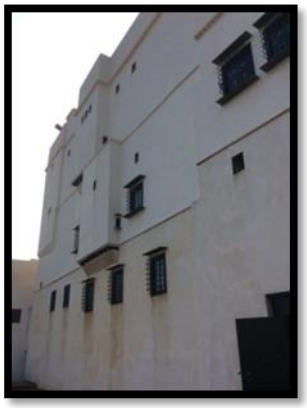

Figure 27:façades avec de petites ouvertures assurant sécurité et intimité

Figure 29:façades intérieures richement ornées par des mosaïques

Figure 28:mosaïques

Figure 30: arcs et colonnes en marbre ou en tuf cylindriques ou octogonales.

Figure 31:chapiteau

Exemple de Djamaa Elkbir

Figure 32:façade principale de Djamaa Elkbir

Sa façade principale donnant sur la rue de la marine présente une variété d'expression architecturale a savoir l'horizontalité, le rythme a travers des arcades.

III.3.2.Le style néoclassique

Exemple des immeubles haussmanniens

Figure 34: façade immeubles Chassériau

Figure 33:chambre de commerce

- Façades sont de gabarit régulier, elles expriment l'axialité, le rythme, la symétrie, et l'ordonnance.
- Rythmicité des arcades.
- Richesse d'ornement et de décor floral.
- Utilisation d'éléments architectoniques: colonnes, corniches, balustrades, en ferronnerie.

Figure 35:ornement de façade de la chambre de commerce

III.3 .3.Le style moderne

- Dominance d'horizontalité, et la répétition d'un seul module le long de la façade.
- Dépourvue de toute ornementation.
- Pour les matériaux on remarque la dominance du béton.

Figure 37: façade du bâtiment d'angle des barres soccard

Figure 36:façade des barres soccard

III.4.Le système viaire

Figure 40:rue Hadj Omar

Figure 39:rue BO-BA

Figure 38: avenue 1er Novembre

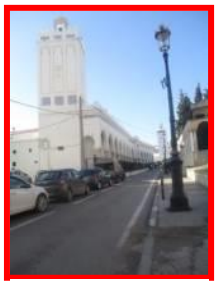

Figure 42:rue de la marine

Figure 41:carte du système viaire

Figure 43:boulevard Amara Rachid

Figure 45:boulevard ALN

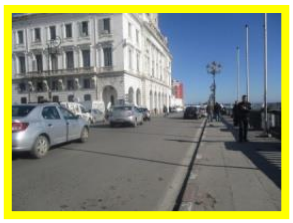

Figure 44:boulevard Amilcar Cabrel

III.4.1.Avenue 1er Novembre

Conçue lors de la réalisation du projet Soccard. Elle relie la place des Rais et Djamaa el Jedid.

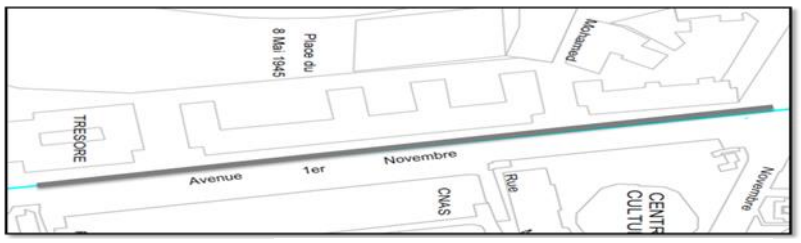

Figure 46: plan de l'avenue 1er Novembre

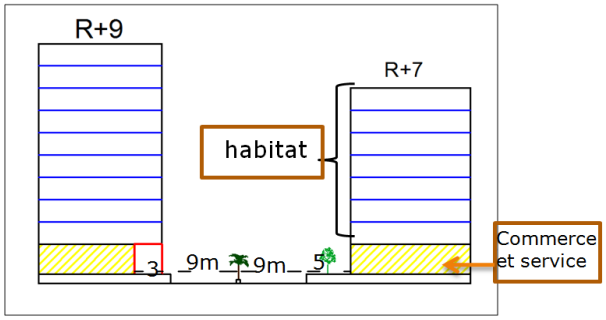

Figure 47:coupe sur l'avenue 1er Novembre

Constat

- Ses parois sont définies par les deux barres soccard.
- Caractérisée par un flux mécanique important.
- Elle coupe le quartier en deux parties et renforce son caractère de transit.
- Galerie piétonne a faible fréquentation, due au manque de l'activité commerciale.

Figure 49:galerie piétonne

Figure 48: vue sur l'avenue 1er Novembre

III.4.2.Rue de la marine

Rue à haut degré de permanence, elle articule la place des martyrs à l'amirauté (ex Decumanus romain).

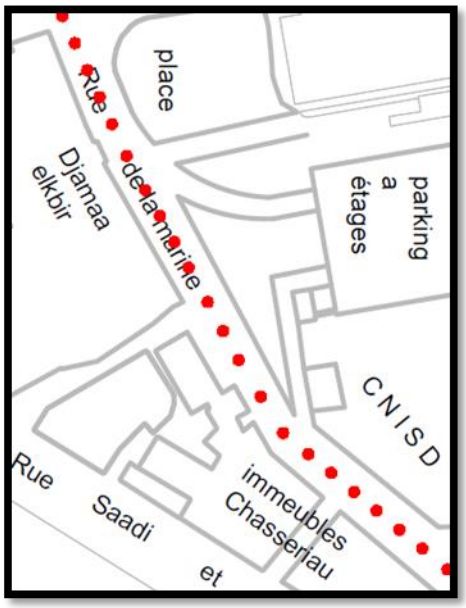

Figure 51:plan de la rue de la marine

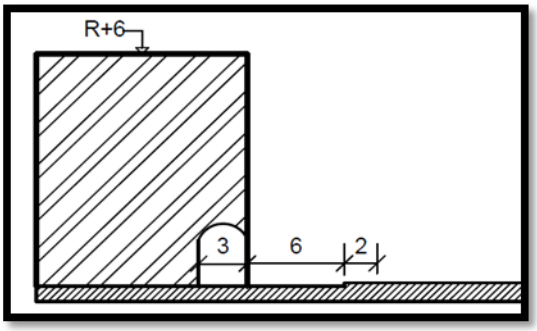

Figure 50:coupe sur la rue de la marine

Figure 52:vue sur la rue de la marine

Largeur de la voie	Parois	flux	vocation
8m	-1ere paroi: définit par l'immeuble Chassériau, djamaa el kebir, place hadj mrizek. -2eme paroi: définit par l'immeuble parking et le centre des chèques postaux.	Flux mécanique faible. Flux piéton faible.	Voie utilisée comme aire de stationnement et passage au parking.

Tableau 1:tableau descriptif de la rue de la marine

Constat

- Elle a perdu sa fonction principale d'articulation ville-mer.
- Absence de trottoir du coté de Djamaa el kebir.
- Manque d'attractivité vue l'absence d'activité commerciale.

III-4-3-Rue Bab El Oued-Bab Azzoun

Elle constitue le Cardo Maximums, traversant la ville du Nord au Sud en reliant les deux portes les plus importantes de la ville (Bab el Oued / Bab Azzoun).

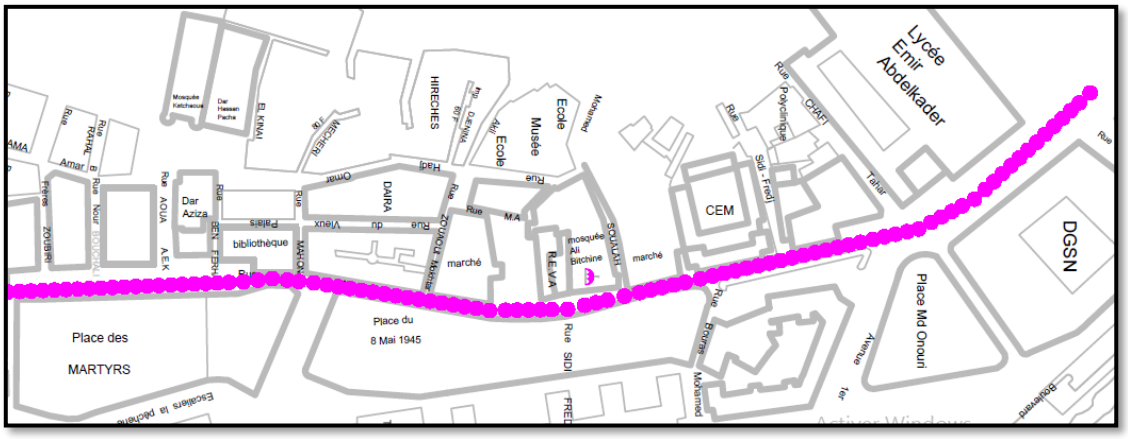

Figure 53:carte de la rue BO-BA

- Relie la place Mohamed Ounouri à la place Mohamed Touri, elle joue un rôle d'articulateur à l'échelle de la ville (entre le quartier Bab El Oued et quartier d'Isly, entre la casbah et le quartier de la marine).
- Elle est ponctuée par des moments importants (Dar el Hamra, Dar Aziza…)
- Pour mieux la cerner on va la subdiviser en deux séquences.

1ere séquence

Relie la place des martyrs à la mosquée Ali Betchine.

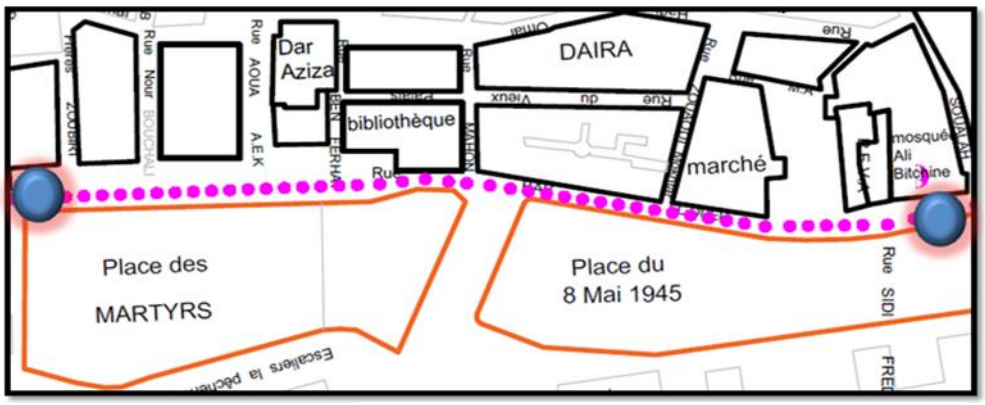

Figure 54: carte de la 1ere séquence de la rue BO-BA

Largeur de la voie	Parois	flux	vocation
9m	-Présence d'une seule paroi de gabarit R+5. -Elle est ponctuée par des moments importants : La place des martyrs, Dar Aziza, mosquée Ali Bitchine et Dar El Hamra, en plus de deux marchés en bidonville (sur l'ilot Lallahoum). -Un vide urbain du coté Est (vide de la régence.)	Très élevé	Voie à caractère Commercial

Tableau 2:descriptif de la 1ere sequence de la rue BO-BA

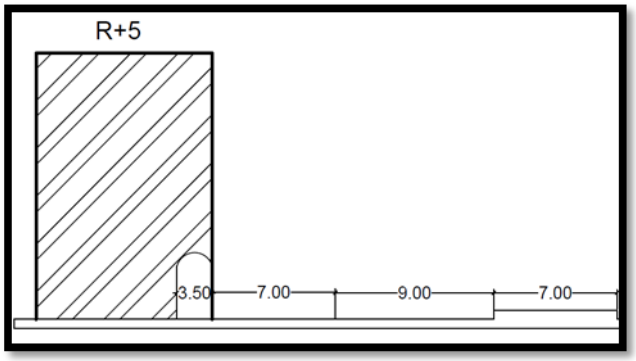

Figure 55:coupe sur la 1ere sequence de la rue BO-BA

2eme séquence

Elle relie la mosquée Ali Bitchine et le lycée Emir Abdelkader.

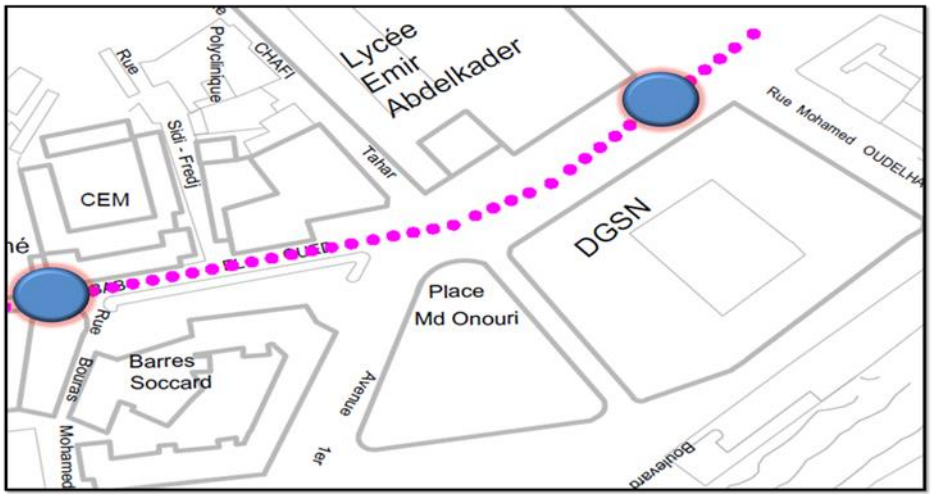

Figure 56: Carte de la deuxième séquence de la rue BO-BA

Largeur de la voie	Parois	flux	vocation
7m	-Définie par deux parois de style différent: Coté Ouest : néoclassique de R+5 dont le RDC dédié au commerce d'achat occasionnel, étage affecté au logement. Du coté Est: style moderne de R+9, un commerce de proximité au RDC, étages affectés aux logements.	Un flux moins important du à la présence de la DGSN inaccessible au public.	Voie à caractère Commercial

Tableau 3:descriptif de la deuxieme sequence de la rue BO-BA

Constat

- Cette rue est bordée d'arcades des deux parois.
- C'est une rue très animée et très fréquentée par les piétons.
- Existence d'un conflit circulation (mécanique, piétonne) généré par le commerce informel.
- Un flux colossal des acheteurs engendré par les rues et ruelle qui débouche de la casbah.
- Une insécurité qui règne et problème de pollution.

III.4.4.Boulevard ALN

Il relie la gare ferroviaire au tunnel de l'amirauté.

Voie à double sens en continuité avec la RN 11.

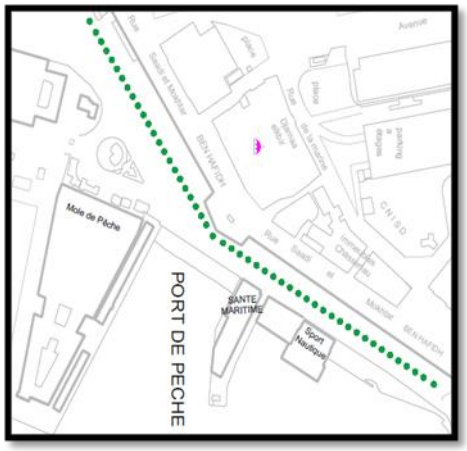

Figure 57:plan du boulevard ALN

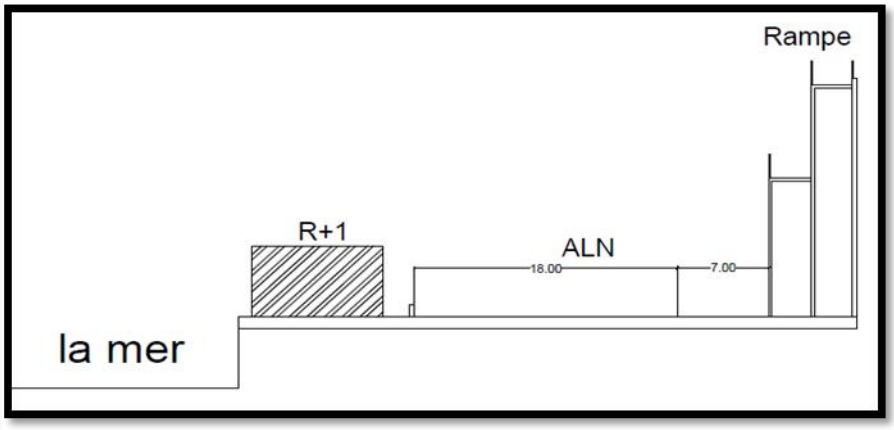

Figure 58:coupe sur le boulevard ALN

Largeur de la voie	Parois	flux	vocation
18m	Parois définie par la continuité des voûtes qui soulèvent le boulevard Che-Guevara.	Très important	Activité portuaire. Stationnement.

Tableau 4:descriptif du boulevard ALN

Constat

- Voie à caractère de transit non fréquentée vu le manque d'attractivité dans la partie basse dû à la fermeture du port et la plus part des sous sols.
- Elle accentue la rupture ville/ mer.

III.4.5.Boulevard Amilcar Cabral

Voie de desserte à sens unique, elle relie la place des martyrs à la place de l'amirauté.

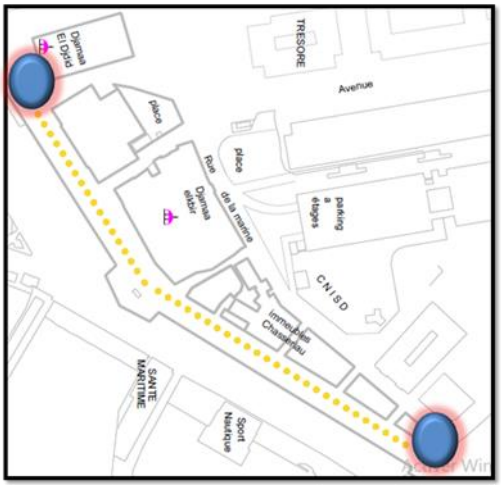

Figure 59:carte de la rue Amilcar Cabrel

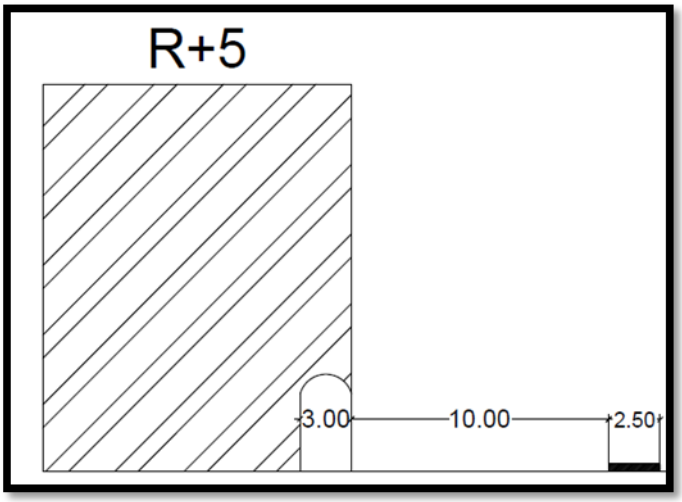

Figure 60:coupe sur la rue Amilcar Cabrel

Largeur de la voie	Parois	flux	vocation
10m	Définie par une seule paroi de R+5	Flux mécanique moyen. Flux piéton faible.	Administrative et service

Tableau 5:descriptif de la rue Amilcar Cabrel

Constat

- Disfonctionnement provoqué par la rupture avec le boulevard Amara Rachid.
- Situation privilégiée face à la mer, et vue panoramique sur la baie d'Alger.
- Voie qui a perdu son vécu (après fermeture des commerces, fonction de l'amirauté et l'absence d'activités attractives.
- Utilisée actuellement comme aire de stationnement.

III.4.6. Boulevard Amara Rachid

Voie de transition à double sens, articule le tunnel de l'amirauté à la DGSN.

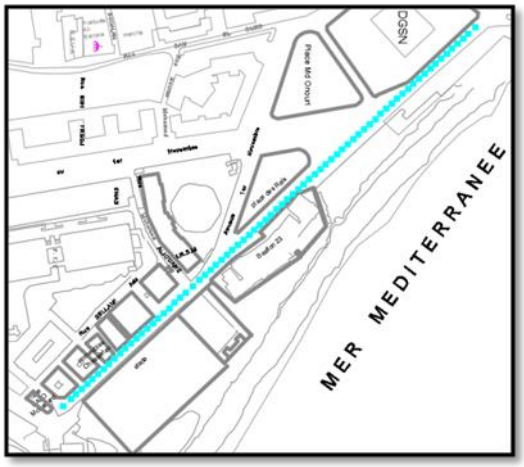

Figure 61:carte du boulevard Amara Rachid

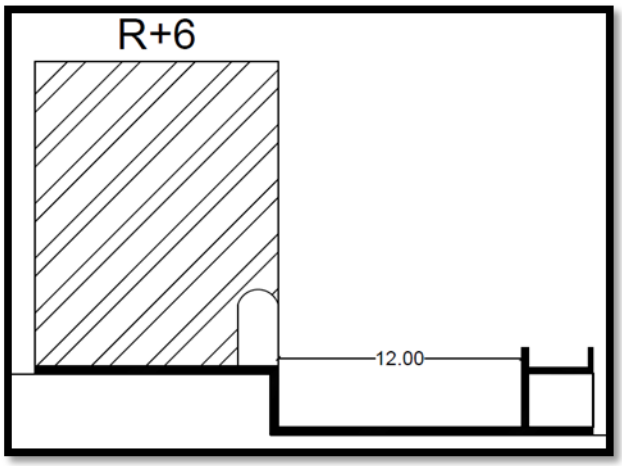

Figure 62:coupe sur le boulevard Amara Rachid

Largeur de la voie	Parois	flux
12m	-1ère: Immeubles Chassériau d'un gabarit de R+5. -2ème : balcon urbain sur la mer.	-Flux mécanique important. -Flux piéton faible.

Tableau 6:descriptif du Boulevard Amara Rachid

Constat

- Voie à caractère de transit, sans animation.
- Accentue la rupture ville \ mer.
- Non prise en charge des piétons.
- Offre Une belle vue sur la mer.

Figure 63:vue sur le boulevard Amara Rachid

III.4.7.Rue Hadj Omar

Relie la place Ben Badis à la mosquée Ali Bitchine.

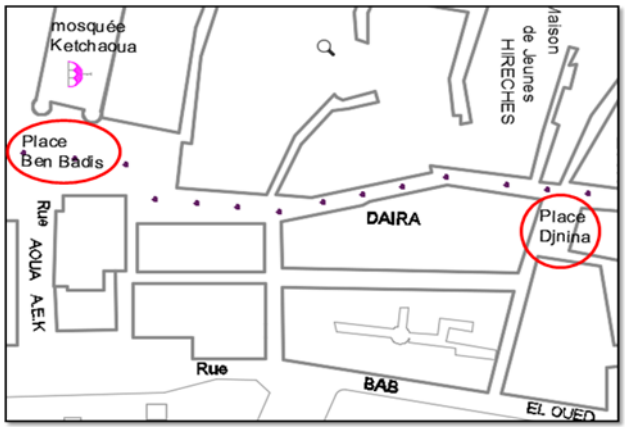

Figure 64:carte de la rue Hadj Omar

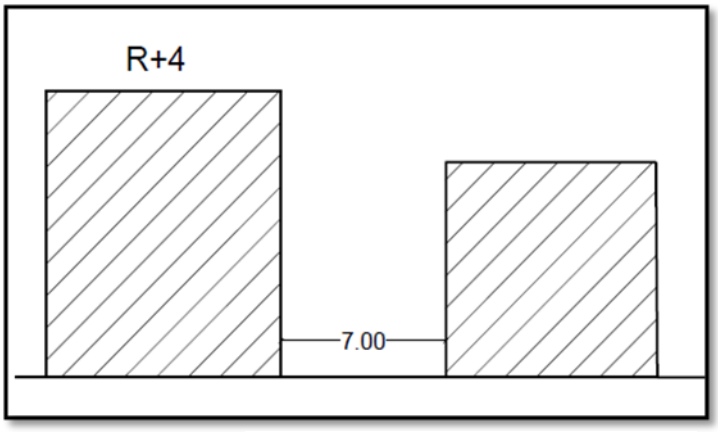

Figure 65:coupe sur la rue Hadj Omar

Largeur de la voie	Parois	flux	vocation
7m	-Gabarit de R+4. -ponctuée par des moments importants: ketchaoua, Dar Hassan Pacha, Dar Aziza, musée, école coranique, et Dar El Kadi. Plus des immeubles affecté aux logements avec des RDC dédiés au commerce de Proximité.	Important	Voie à caractère Culturel.

Tableau 7: descriptif de la rue Hadj Omar

Constat

- voie utilisée pour le stationnement.
- Bâti en état de dégradation qui est en cours de réhabilitation.
- Les équipements bordant la rue affectés aux activités culturelles.

III.5.Les nœuds

Constat

Nœuds d'une grande importance

Mal définis (manque de marquage et non mise en valeur) malgré leur importance dans la ville par leur position et leur signification.

Nœuds d'une faible importance

- mal définis (le manque de marquage et la non mise en valeur)
- dimensions réduites.
- L'embouteillage est moins que dans les autres nœuds.

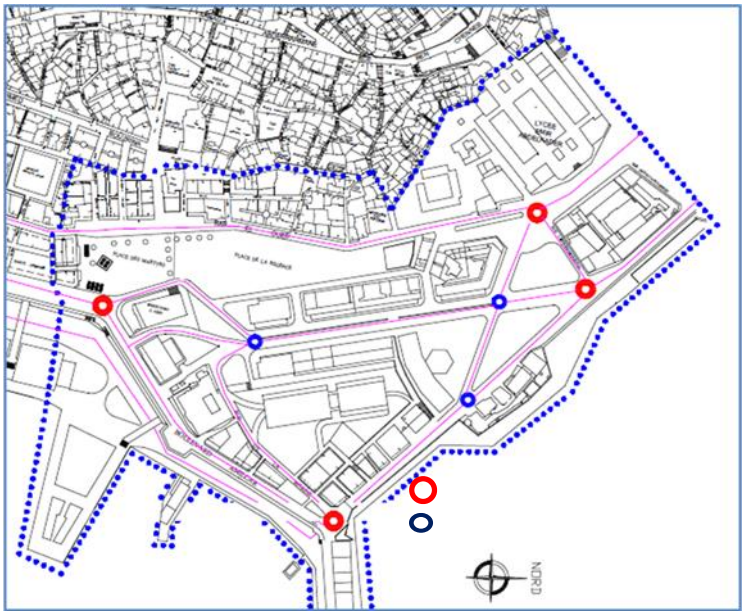

Figure 66:carte des nœuds

Enjeux

La valorisation des nœuds et l'amélioration de la mobilité urbaine.

III.6.les places

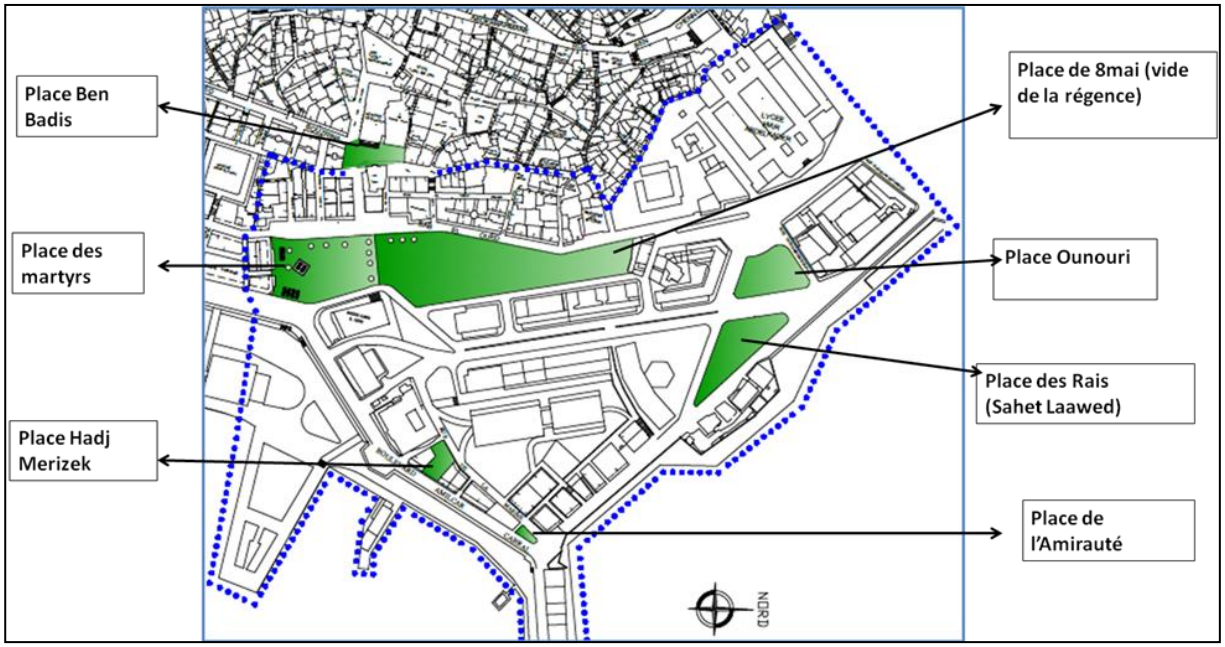

Figure 67:carte des places

III.6.1.place des martyrs

- Occupe une position stratégique (intersection d'axes structurants, ancien forum).
- Lieu de regroupement a haut degré de permanence.
- Possède deux niveaux de sous-sols (sont fermés au public).

Figure 68:vue sur la place des martyrs

Figure 73:immeuble haussmannien

Figure 73:vide de la régence

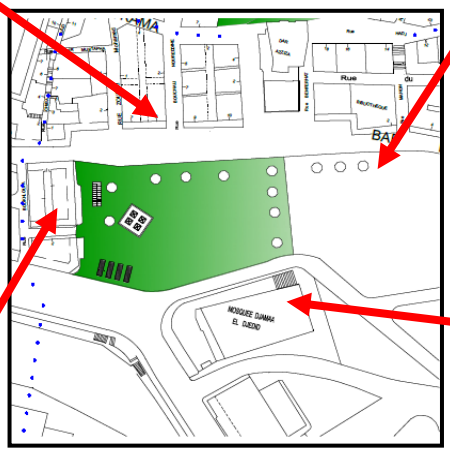

Figure 73:place des martyrs

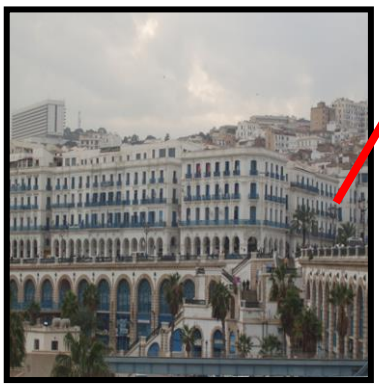

Figure 73: immeubles Haussmanniens

Figure 73:Djamaa El Djedid

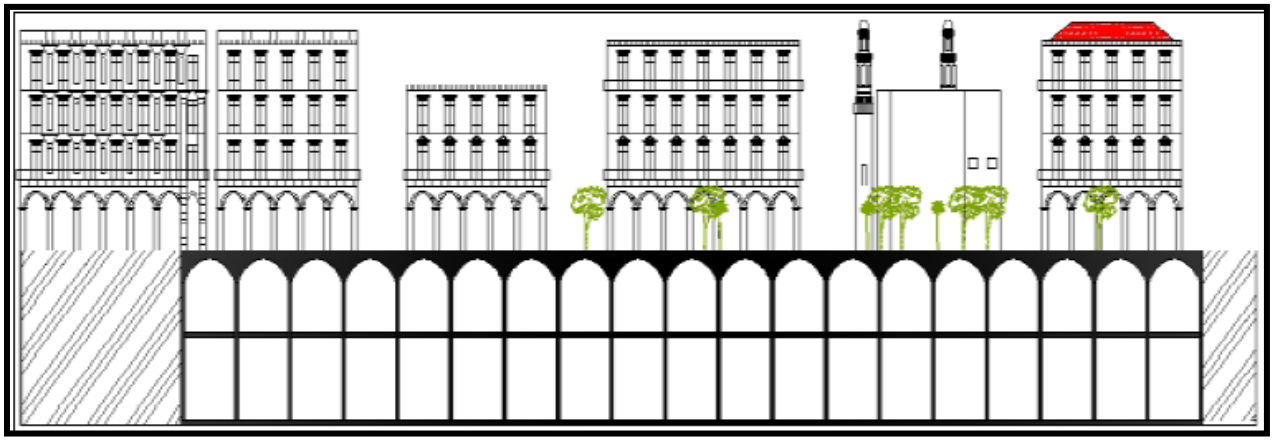

Figure 74:coupe sur la place des martyrs

Etat actuel: (deux mille ans d'histoire enfuie à la place des martyrs):

- suite aux travaux pour la réalisation d'une station du métro, des ruines datant de 2000 ans ont été découvertes.
- des fouilles archéologiques ont été entamées (en juin 2013) sur une superficie de 3200m², et le projet de station s'est fut transformé en station-musé.

Figure 75:état actuel de la place des martyrs

Constat

- elle est mal structurée après la perte d'une de ses parois du coté du vide de la régence.

III.6.2.Place Ben Badis

- C’est une skifa qui se situe au cœur du tissu mixte.
- Elle est en continuité visuelle avec la place des martyrs.
- Entourée d’édifices à forte charge historique: la mosquée Ketchaoua, Dar el Aziza et le palais de Hassein Pacha.

Figure 80:mosquée Ketchaoua

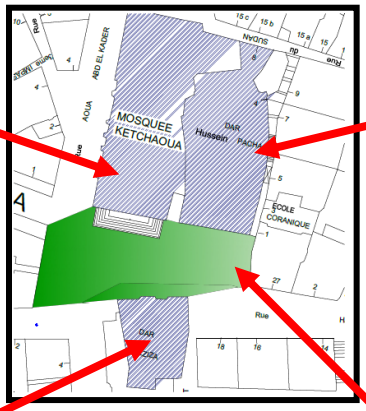

Figure 80:place Ben Badis

Figure 80:dar Hassan Pacha

Figure 80:Dar Aziza

Figure 80/Place Ben Badis

Constat

- Elle joue un rôle d’articulation entre la haute casbah et la basse casbah.
- Devenue une place de stationnement et du commerce informel, ce qui défigure son image et diminue de la valeur des édifices historiques donnant sur elle.

III.6.3.Place Hadj M'rizek

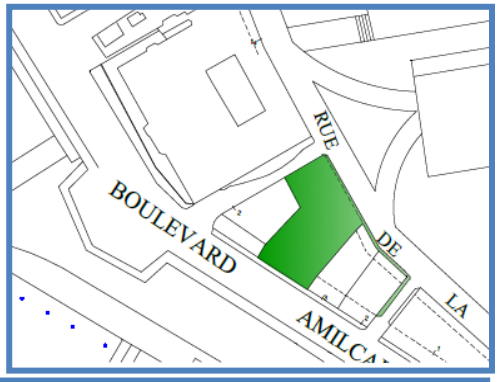

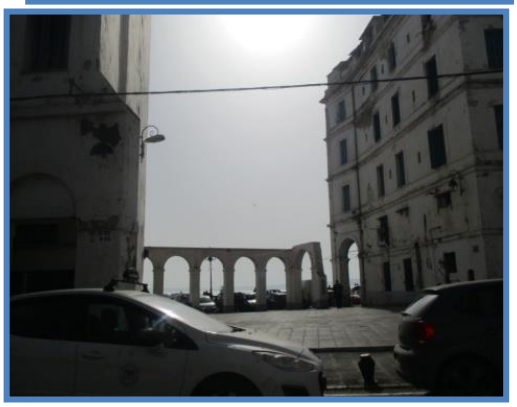

Figure 82: vue sur la place Hadj Mrizek

Située à mi-chemin de la rue de la marine et du boulevard Amilcar Cabrel à proximité de Djamaa El Kabir.

Ses parois

- Les immeubles Chassériau, Djamaa El kabir et le parking à étages.
- Elle a une ouverture sur le port.

Constat

Elle se réduit à un vide urbain non aménagé.

III.6.4.place de l'Amirauté

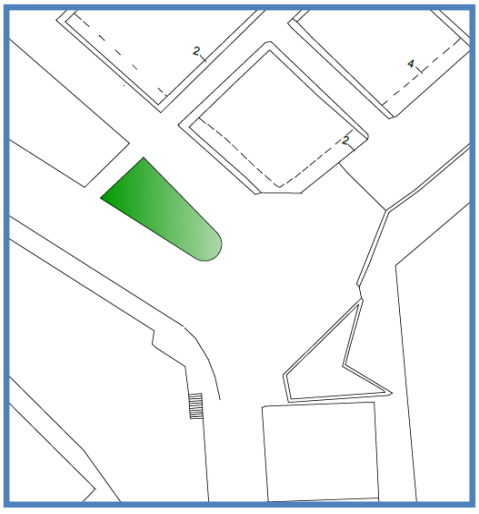

Figure 83:place de l'amirauté

- située à l'angle du quartier.
- Constitue le lieu d'aboutissement des rues (la rue de la marine, boulevard Amilcar Cabrel et la rampe de l'Amirauté).
- Superposée sur l'ancienne porte Bab-El-Djazira.

Ses parois

- Les immeubles du Chassériau
- Elle s'ouvre sur la mer ce qui assure la relation visuelle.

Figure 84:place de l'amirauté

Constat

- Un balcon sur mer qui a perdu son rôle.
- Mal structurée avec des dimensions réduites.
- Elle n'assure pas sa fonction d'articuler le quartier a la mer vue la fonction militaire de l'Amirauté
- Devenue une aire de stationnement.
- Non animée et d'un état dégradé.

III.6.5.Place des Rais (Sahet Laaouad)

- Place aménagée faisant face au bastion 23 et l'institut de la musique qui lui donnent une dimension culturelle.
- Point de jonction entre le quartier de la marine et celui de Bab El Ouad.

Figure 87:institut de la musique

Figure 87:place des Rais

Figure 87:bastion 23

Constat

Place peu fréquentée, qui joue plutôt le rôle d'un nœud routier.

III.6.6.Place Mohamed Ounouri

- Superposée sur l'ancienne porte (Bab El Oued).
- Elle joue le rôle d'un seuil qui articule le quartier de la marine à celui du Bab El Oued.
- Elément à haut degré de permanence.
- Végétation abondante.

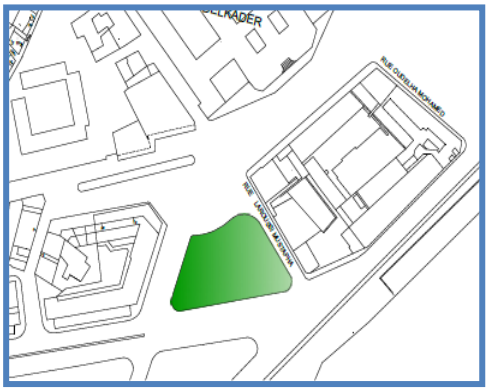

Figure 89:carte de la place Onnouri

Ses parois

- Lycée Amir Abd El Kader et les immeubles de rapport (R+4) du style néoclassique.
- La DGSN.
- L'immeuble d'angle de Soccard(R+6) qui présente une architecture moderne
- Vue sur la mer.
- Vue sur la mer.

Figure 89:place Onnouri

Constat

Place non vécue entourée de voies à flux important.

III.6.7.Plage de Kaa el sour

- Situé entre l'Amirauté et le Bastion 23.
- Appropriée a une aire de jeux (stade).
- Non aménagée et non animée.

Figure 91:plage Kaa Essour

Figure 90:vue du ciel de la plage Kaa Essour

III.7.les vides urbains

III.7.1.vide de la régence

- C'est un vide résultant d'un projet inachevé (le projet soccard), et en continuité avec la place des martyrs.
- Utilisé autrefois comme station de bus communale.

Figure 92:vide de la régence

Figure 97:place des martyrs

Figure 97:vide de la regence

Figure 97: immeuble Haussmannien

Figure 97:Djamaa El Djdid

Figure 97:barres soccard

Constat

Il est en phase de travaux pour la réalisation d'une station-musée**.**

III.7.2.L'ilot Lalahoum

C'est un vide urbain résultant de l'écroulement d'une partie du tissu mixte de part et d'autre de la mosquée Ali Bitchine.

Figure 98:vue en plan de l4ilot Lallahoum

Constat

- Il constitue une paroi manquante de la rue BO-BA.
- Il défigure le paysage urbain.
- Occupé par le commerce informel.

Synthèse

- Malgré la présence de plusieurs places, la majorité d'entre elles sont mal structurées et non aménagées, converties en aires de stationnement, nœuds ou marchés.
- Elles se sont dénudées de tout rôle structurant, valeur, mémoire et identité.

Enjeux

- Redonner aux places leurs caractéristiques d'un espace statique, de mise en valeur et de convivialité.
- Retrouver la mixité sociale au niveau de ces places.

III.8.Les équipements

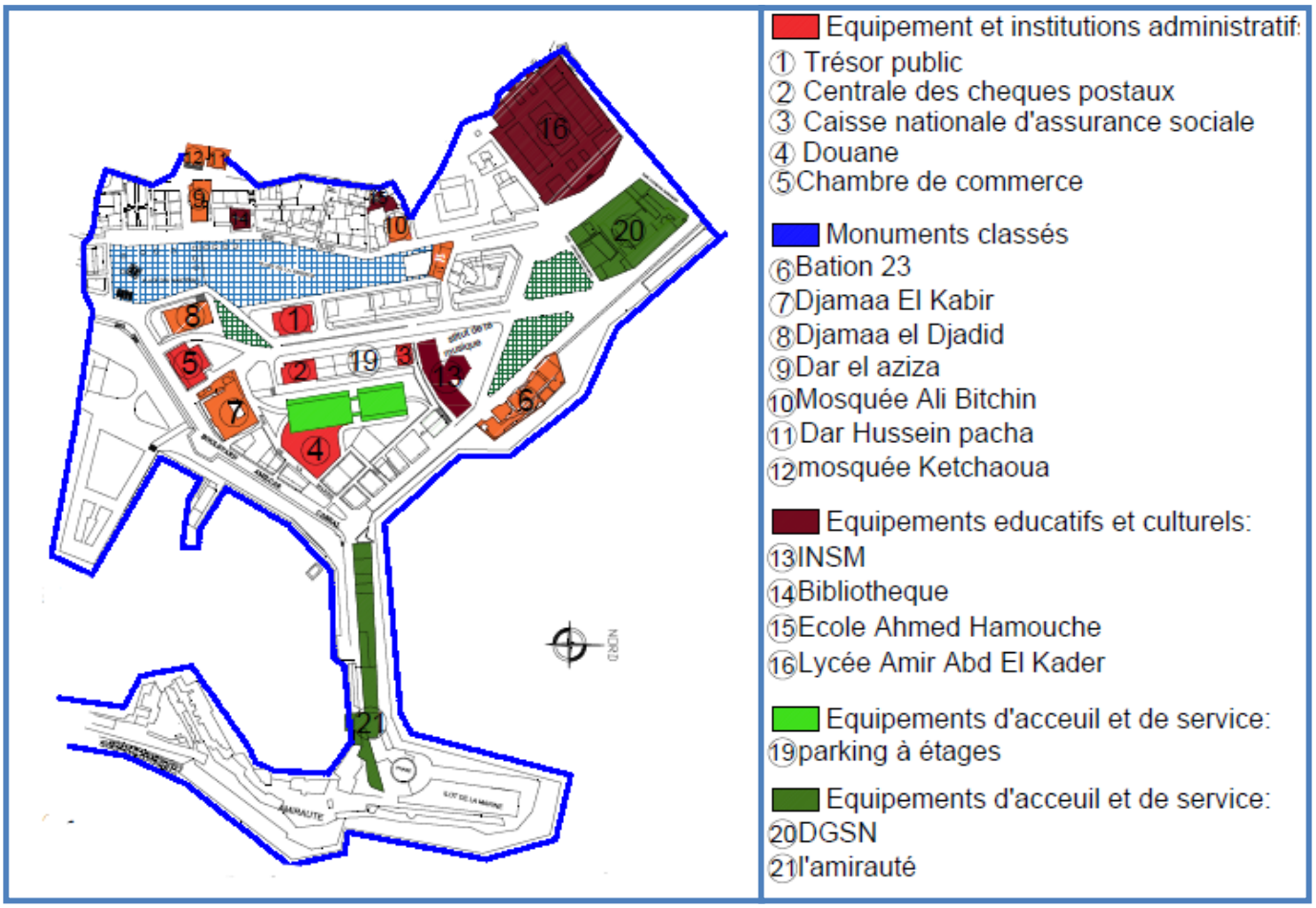

Figure 99:carte des équipements

III.9.Paysage et environnement

III.9.1.Le paysage naturel

- Le quartier de la marine donne sur la mer ce qui présente un balcon panoramique sur la mer, mais qui est mal exploité et peu fréquenté à cause du caractère transitoire du quartier.
- Manque d'espaces aménagés et présence de plusieurs barrières physiques et fonctionnelles à l'image de l'amirauté, fermée au public vu sa fonction militaire.

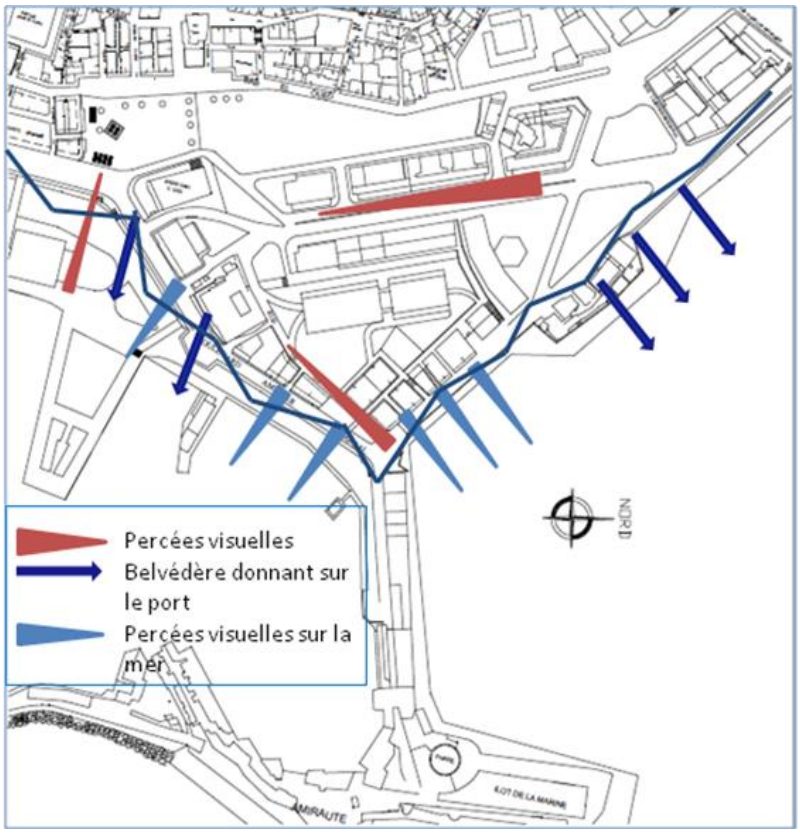

Figure 101:carte des percés visuelles

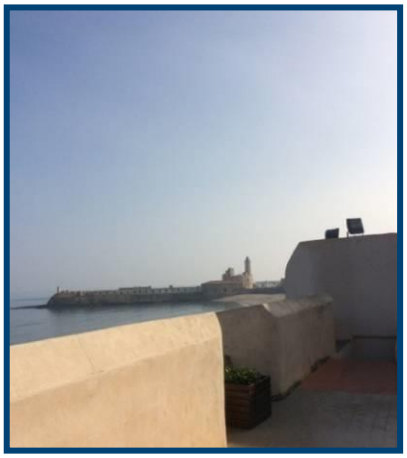

Figure 101:paysage naturel du quartier

Le port

- Malgré le potentiel dont il jouit, on trouve qu'il est mal exploité.
- Une zone réservée à des activités militaires(Amirauté) et une autre à la pèche.
- Rupture physique et fonctionnelle entre le quartier et le port à cause de l'occupation du site par les militaires et l'avenue ALN qui vient accentuer la rupture.

Figure 102:port de pèche et l'amirauté

III.9.2.Le paysage urbain

- Le paysage urbain fait partie de l'environnement de la ville, dont il constituerait l'un des aspects qui méritent d'être protégés
- L'image du quartier est dégradée par la présence de nombreux marchés informels.
- Une dégradation du cadre bâti.
- La passivité de monuments isolée de toute animation urbaine.

Figure 103:paysage urbain du quartier

Les enjeux

- Rétablir les relations : quartier/mer, quartier/port et quartier/casbah.
- Sauvegarder le paysage urbain et naturel du quartier.
- Développer une trame verte dans le quartier.

III.9.3. environnement

La pollution est l'un des problèmes dont il souffre le quartier, les nuisances majeures sont:

- Les décharges interdites.
- Ordures ménagères et commerciales. Et cela dû à l'absence des poubelles dans les espaces publics et les marchés informels.
- l'assainissement (pollution hydrique urbaine).
- Pollution atmosphérique: due au trafic des voies routières.
- Nuisance sonore : due au flux mécanique très important.

Figure 108:décharge anarchique

Figure 108:décharge anarchique

Figure 108: Les eaux usées collectées par le réseau sont acheminées directement vers la mer

Figure 108:Pollution de l'air à cause de la présence importante de véhicules

Figure 108: La pollution visuelle: causée par la dégradation du bâti et manque d'aménagements urbains.

Les enjeux

- Améliorer le cadre de vie des habitants.
- Agir pour une meilleure qualité environnementale.

III.10.Le patrimoine bâtis et éléments de repère

Le quartier se trouve dans le périmètre de protection établit dans le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés.

- Présence de plusieurs édifices classés en patrimoine national.
- L'état a engagé depuis plusieurs années, des dépenses colossales à travers de multiples opérations de « réhabilitation »dans la perspective de la sauvegarde du patrimoine culturel mais le caractère désorganisé a conduit à l'échec de toutes ces opérations.

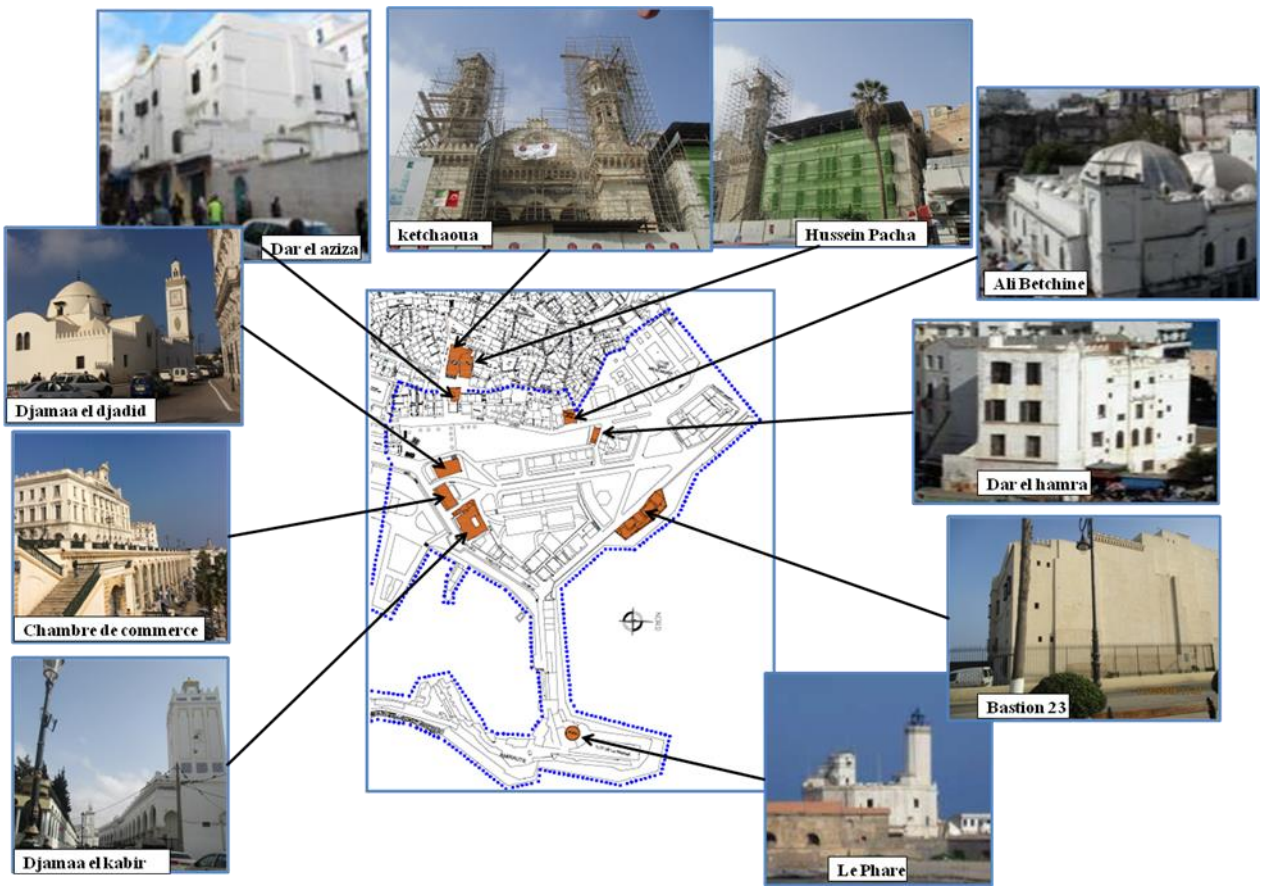

Figure 109:patrimoine bâti et éléments de repère

Constat

- Quelques monuments se trouvent dans un état dégradé (Dar el Hamra, Dar Hassan Pacha) qui sont en cours de restauration.
- Le non mise en valeur de ces monuments.

III.11.Etat du bâti

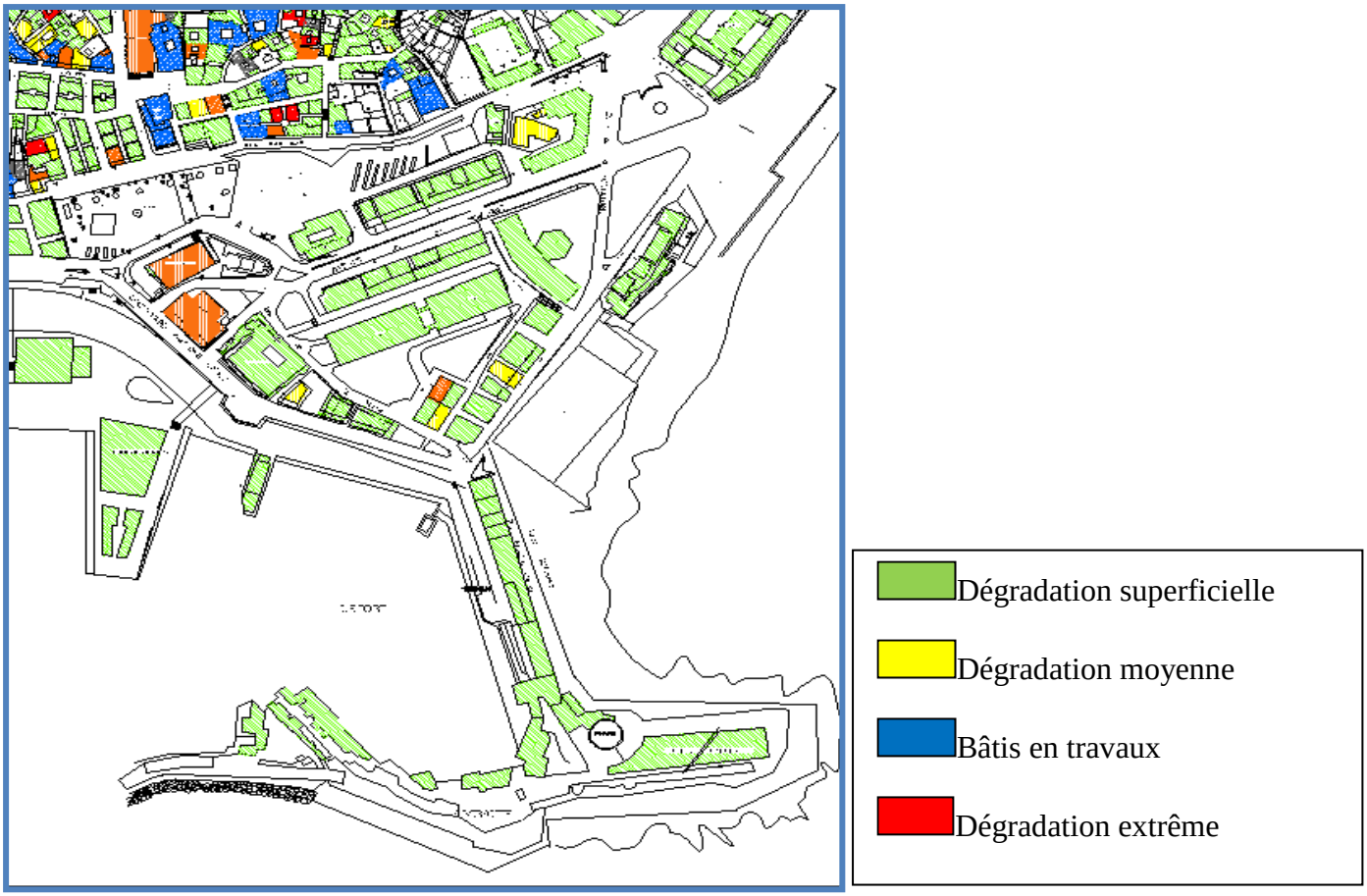

Figure 110:état de bâti
Source: PPSMVSS

Enjeux

- Réhabilitation du cadre bâtis et réinsertion des bâtiments classés dans la dynamique urbaine.

III.12.Les données socio-économiques

III.12.1.Données démographiques

Surface (ha)	Population (hab)	Densité (hab/ha)
105	36762	350

Tableau 8:données demographiques
source:ONS

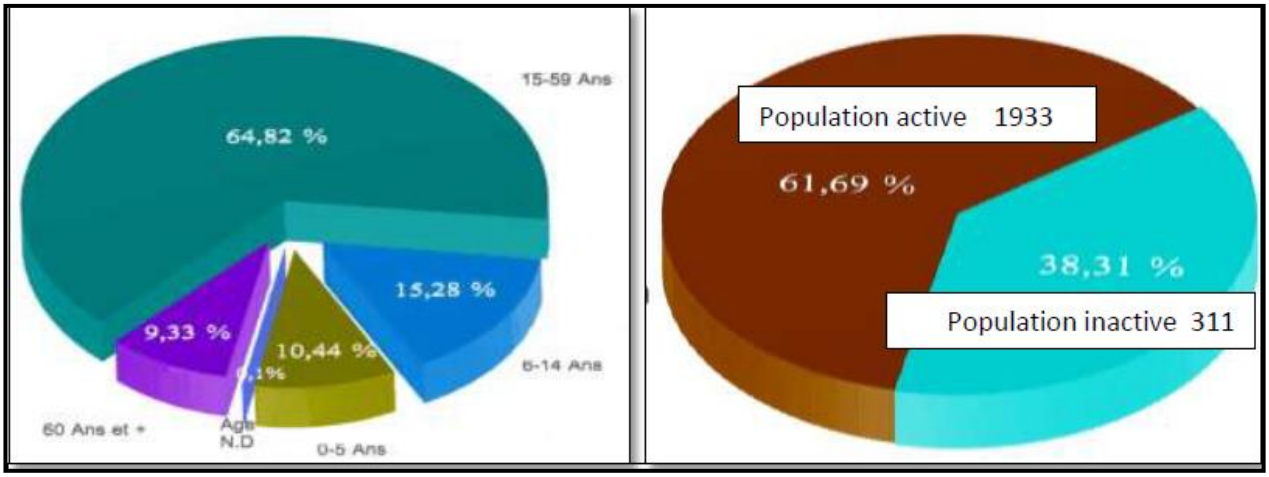

Figure 111: Répartition de la population selon les catégories d'âge et relation population-emploi
Source : APC de la Casbah

- Le quartier de la marine compte 36762 habitants dont 65% sont entre 15 et 59 ans.
- On remarque que la population et très jeune mais le taux de chômage est très élevé.

III.12.2.Habitat

- Le taux d'occupation par logement est de 5 habitants.
- Selon la norme algérienne la moyenne du T.O.L est de 6 personnes.
- On constate que la situation de l'habitat est excellente.
- L'habitat collectif est suffisamment réparti.

Enjeux

- Revitaliser le quartier en relançant son économie en prenant en considération la population.

IV. Carte des constats

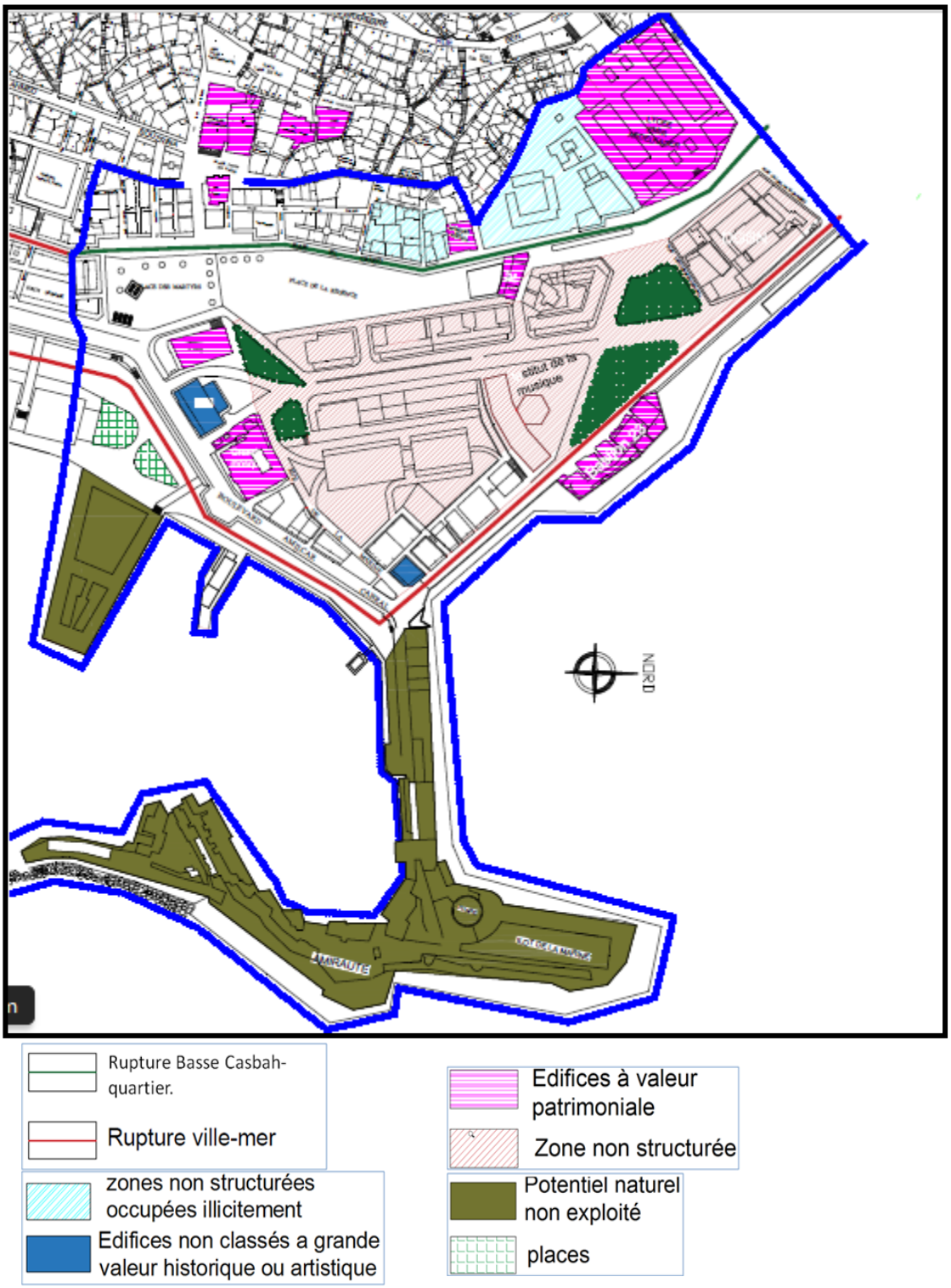

Figure 112:carte des constats

V. Synthèse des enjeux et des objectifs

Enjeux	Objectifs
-Patrimoine, culture et tourisme.	-Redécouvrir et revaloriser le patrimoine historique. -Favoriser le tourisme culturel.
-Importance du quartier à l'échelle de la ville et à l'échelle nationale.	-Le renforcement de la centralité du quartier.
-attractivité et économie.	-Faire du quartier une entité attractive et le réinsérer dans la dynamique urbaine de la ville d'Alger -Promouvoir le commerce de proximité.
-mobilité urbaine.	-Redéfinition des voies existantes et amélioration de la mobilité en promouvant la mobilité douce. -Résoudre le caractère transitoire du quartier.
-paysage urbain et naturel.	-Bénéficier du potentiel paysage urbain et naturel -Assurer la liaison partie urbanisée-partie maritime. -Préservation de l'environnement et donner une image meilleur au quartier.

Tableau 9:synthese des enjeux et des objectifs

OPERATION URBAINE

I. Etude des exemples référents

I.1. La ville de Marseille

Marseille est une ville française au sud de la France. C'est le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'azur.

Le centre ville fait l'objet d'un plan de rénovation urbaine (1995-2030) baptisé « **Euro méditerrané »**. Lancé en 1995, par le gouvernement français, le projet Euro -Méditerranéen, devrait, à la fois : réaffirmer la vocation portuaire de la cité phocéenne, restaurer le cadre urbain, implanter des entreprises nouvelles, attirer les investisseurs internationaux et favoriser une certaine mixité sociale.

Figure 113:localisation de la commune de Marseille

Euro méditerranée :

C'est une opération d'intérêt national et d'une envergure internationale qui vise a donner un élan économique et culturel à Marseille. Avec 480 hectares où la ville se reconstruit sur elle même, plusieurs quartiers vont être transformés:

- La cité de la méditerranée.
- Quartier d'affaires de la Joliette.
- Le pole saint Charles.
- La rue de la république.
- Le pôle multimédia de la Belle- de-Mai.

Figure 114:zone Euro-

Problématique

Comment créer de la qualité de vie au bénéfice des Marseillais en reconstruisant la ville sur la ville ?

Les objectifs

- Prolonger le centre-ville vers le nord ;
- Valoriser le patrimoine maritime ;
- Améliorer le cadre de vie des marseillais ;
- Redonner à Marseille un rang de métropole Euro-méditerranéenne ;
- Donner un élan économique et culturel à la ville ;
- Redynamiser les quartiers existants ;
- Dessiner une nouvelle skyline pour Marseille.

Programme d'Euro-méditerranéen à l'horizon 2025

- 1 million de m2 de bureau ;
- 24 000 logements nouveaux et réhabilités ;
- 200 000 m2 de commerces ;
- 200 000 m2 d'équipements publics ;
- 60 hectares de parcs et espaces publics créés ou rénovés ;
- 3500 postes d'emplois ;
- 38000 habitants de plus ;
- 4700 entreprises seront implantées ;
- 7 milliards d'investissements dont 1.4M publics et 5.1M privés.

La cité de la méditerranée

La Cité de la Méditerranée englobe dans ses 110 hectares, soit un tiers du périmètre Euro méditerranéen, une surface longeant le littoral sur 2.7 Km.

Figure 115:cité de la méditerranée

Figure 124:boulevard du littoral, un projet de recomposition

Figure 124: la nouvelle gare maritime en face de la Major

Figure 124:le parc habité

Figure 124:le J14 réaménagé

Figure 124:la cathédrale de la Major après réaménagement

Figure 124:terrasses du port

Figure 124:le MUCEM

Figure 124:siège CMA-CGM

Figure 124:Le Silo d'arenc

Rue de la République

L'intervention sur la rue de la république est essentiellement:

- La réhabilitation des logements (l'un des plus grands projets de réhabilitation en Europe) ;
- L'introduction de nouvelles constructions ;
- Renforcement du commerce ;
- Elargissement des trottoirs (4m de large), plantation de nombreux arbres de chaque côté de la rue et un nouveau plan d'éclairage ;
- 2000 places de parc en souterrain et un parking de 800 places ;
- Une ligne de tramway ;
- Mixité sociale avec la règle trois tiers.

Figure 125:rue de la république après

Le pole la ZAC Saint Charles:

La ZAC saint Charles couvre une superficie de 16 ha, elle est composée de :

42 000 m2 de bureaux.

500 m2 de logements neufs ou rénovés. 7000 m2d'Hôtels.

3000 m2 de commerce de proximité. Un groupe scolaire.

2 parkings de 1 600 places.

La nouvelle gare TGV paris-Marseille.

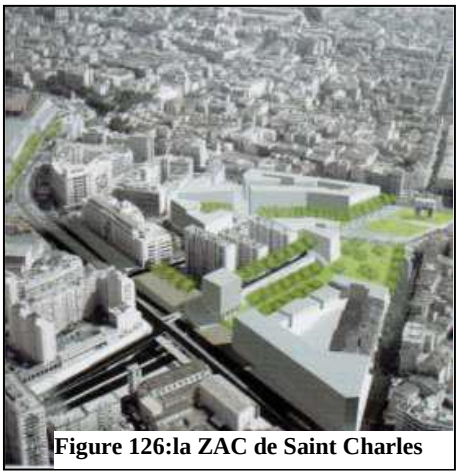

Figure 126:la ZAC de Saint Charles

I.2.Exemple de Tanger

Situation

Tanger est située au Nord-Ouest du Maroc. Elle est délimitée par la mer Méditerranée et par le détroit de Gibraltar au Nord, au Sud parnla province de Larache, à l'Est par celle de Tétouan et à l'Ouest par l'océan Atlantique.

La superficie de la Province de Tanger est de 1.195 km².

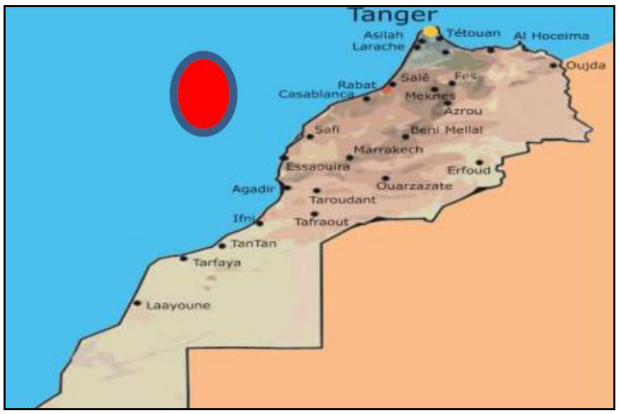

Figure 127:Situation de Tanger
source:google image

Problématique

- Comment recréer la ville tout en préservant son identité historique ?
- Comment peut-on redynamiser et revaloriser le port tout en réconciliant sa relation avec la ville ?

Enjeux

- Rendre l'eau à la Cité.
- Unir et réconcilier le port avec la ville.
- Faire de Tanger une destination phare du tourisme de croisière et de plaisance à l'échelle internationale.

Objectifs

• Créer un lieu de vie pour tous et le faire dans le respect de la riche histoire du lieu ;

• Assurer une bonne intégration du port dans la ville ;

• Garantir un développement respectueux de l'environnement ;

•Variation de l'offre actuelle en termes de transport terrestre ;

• Diversification des activités proposées aux touristes et l'amélioration des conditions d'accueil et d'orientation ;

• Réhabilitation de la kasbah, de la médina et des monuments historiques.

Les actions

La première action majeure : reconversion du port

Le Projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger Ville, vise à faire de Tanger une destination phare du tourisme de plaisance et de croisière en Méditerranée.

Et cela sous deux dimensions principales :

• Une dimension portuaire : axée sur la croisière, la plaisance, le faste-ferry et la pêche.

• Une dimension urbaine : le port s'ouvre complètement sur la ville et lui offre ses meilleurs espaces pour ériger des équipements culturels, des places publiques, des hôtels, des espaces de commerce et d'animation ainsi qu'un pôle résidentiel.

Figure 128:les actions majeures
Source : mémoire fin d'études

Les actions urbaines (mineures)

❖ **Aménagement des quais**

Il s'est fait sur deux phases :

Phase 01 : prolongement du quai 05 pour atteindre une longueur globale de 260 m.

Phase 02 : extension du même quai pour atteindre une longueur globale de 620 m permettant l'accostage simultané de 2 paquebots.

❖ **La modernisation de la gare maritime**

• Par l'augmentation de sa capacité d'accueil ;

• Projection d'espace de vie et de convivialité ;

• Projection d'activités attractives ;

• Aménagement de jardins pour la détente.

Figure 129:gare maritime
Source: mémoire fin d'études

La 2eme action majeure

- La projection d'un téléphérique pour articuler les différentes entités :
- Au-delà de la fonction de transport urbain, il représentera une attractivité touristique permettant une visite panoramique de la ville, du port et de la baie de Tanger.
- Deux gares seront construites au niveau de la zone portuaire.
- Une gare à la jonction du nouveau port de pêche et du terminal passager-croisière.

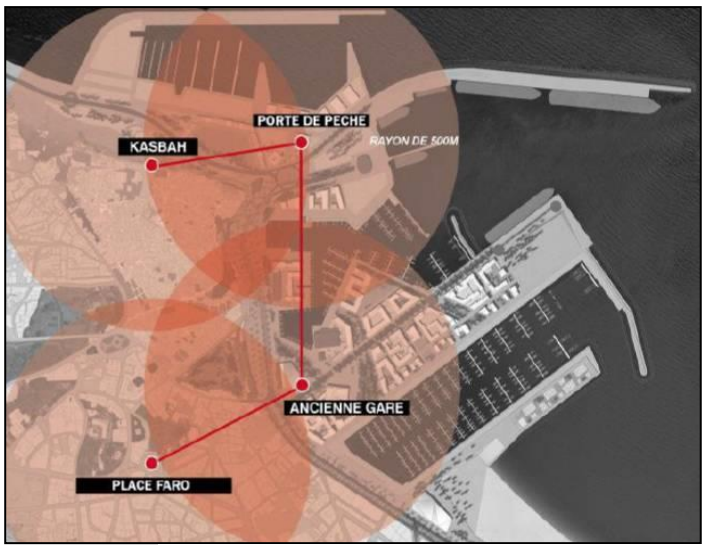

Figure 130: les stations de téléphérique de Tanger
Source : casestudies.aivp.org

- La gare des marinas adossée à l'ancienne gare ferroviaire et qui sera reliée au centre commercial.
- Deux autres gares sont prévues en ville, gare de la casbah et gare de la place Faro.

La 3eme action majeure

Création d'un nouveau port de plaisance.

Son objectif

- De devenir la méga-marina de sa région avec 3000 anneaux.
- La capacité de 1610 anneaux sera réalisée en 3 phases :

Figure 131: port de plaisance de Tanger
Source : casestudies.aivp.org

1ère phase

Un nouveau port de plaisance de 1080 anneaux.

2ème phase

Création d'une darse pour la réparation navale.

3ème phase

Une fois le nouveau port de pêche mis en service, la deuxième étape de reconversion du vieux port dotera le site d'une capacité supplémentaire de 430 anneaux.

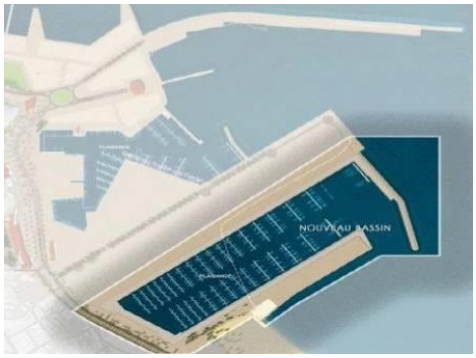

4eme action majeure

Créer une relation ville-port et proposer aux habitants une nouvelle qualité de vie.

Figure 133: relation ville mer.
Source : mémoire de fin d'étude.

Figure 132: aménagement de placettes au niveau du port.
Source : casestudies.aivp.org.

La 5eme action majeure

La création d'une zone de vie très riche et animée.

• Par la projection de bureaux et de résidence de très haut standing,

• La grande mole est en continuité avec la ville moderne et en parfaite mixité avec la fonction hôtelière.

Figure 134: Aménagement de la zone résidence.
Source : casestudies.aivp.org.

6eme action majeure

Animation du port par :

- L'aménagement d'un grand centre commercial d'une renommée internationale.
- Des commerces en rez-de-chaussée comprenant a :
- Des magasins de grandes marques ameublement, etc. ;
- Des showrooms de vente de bateaux de plaisance et d'équipements de sports nautiques ;
- Des cafés, restaurants et lieux d'animation.

II. Operations urbaines

1er scénarii : mobilité urbaine durable.

Avenue 1er novembre

Figure 136:Avenue 1er Novembre avant intervention

Figure 136:avenue 1er novembre après intervention

- Aménagement d'une ligne de tramway ;
- Aménagement d'un jardin linéaire tout au long de la voie ;
- Réhabilitation des façades des barres Soccard ;
- Réouverture des locaux au RDC des immeubles et leur affectation a l'activité commerciale afin de la rendre attractive ;
- Surélevées de 30 cm contre la rue, de nouvelles bordures éviteront le stationnement illicite ;
- Prévoir des corbeilles sur l'avenue tout les 50m ;
- Plantation d'arbres d'alignements ;
- Pose de revêtement anti bruit ;
- Instauration d'une zone 30.

Rue Beb El Oued - Beb Azzoun

Figure 138:rue BO-BA avant intervention

Figure 138:rue BO-BA après intervention

- Une voie à double sens avec une largeur de 12m ;
- Interdiction de stationnement au long de la voie par des chasse-roues ;
- Plantation d'arbres d'alignement ;
- Introduction du mobilier urbain ;
- Réserver les galeries pour le commerce de proximité ;
- Eradication du marché informel ;
- Restitution de la paroi manquante de la rue au niveau de :

-l'ilot Lallahoum par la proposition d'une unité d'habitat collectif a haut standing, ce qui offre aux habitants une nouvelle typologie d'habitat.

-Le vide de la régence par la projection d'un musé d'histoire.

Figure 140:rue BO-BA après intervention

Figure 140:habitat proposé a l'ilot Lallahoum

Rue de la Marine

Figure 142:rue de la marine avant intervention

Figure 142:rue de la marine après intervention

- Redonner à la rue son rôle qu'est d'articuler la ville à la mer ;
- Réserver la rue uniquement a l'usage piéton ;
- Réaffectation de l'immeuble parking en un centre commercial accompagné d'une placette et d'une aire de jeux afin de redynamiser la voie ;
- Création des parkings au niveau du sous-sol ;
- Plantation des arbres d'alignement ;
- Introduction du mobilier urbain ;
- Réaménagement des places ;
- Mise en place d'un nouveau plan d'éclairage.

Figure 144:vue sur le centre commercial projeté

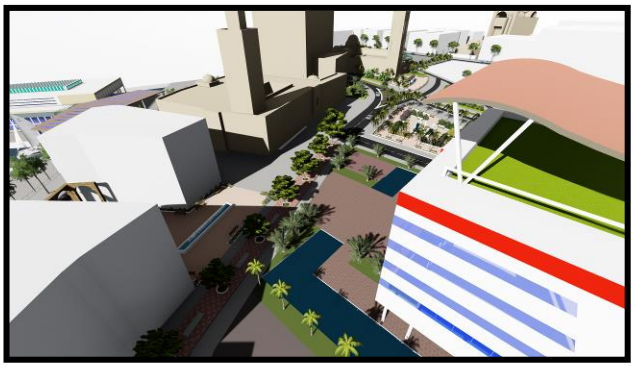

Figure 143:vue sur la rue de la marine

Rue Hadj Omar: (parcours culturel)

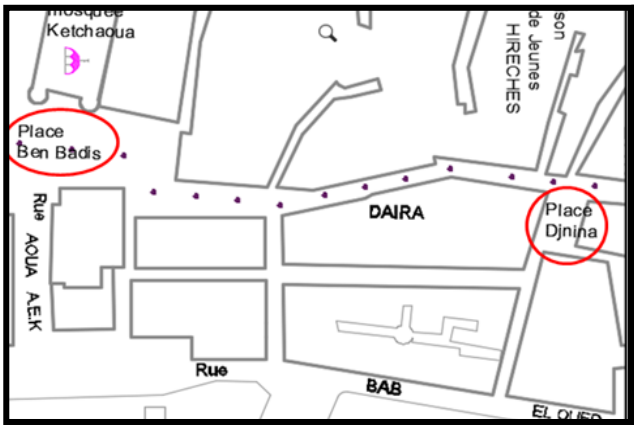

Figure 146:rue hadj Omar avant intervention

Figure 146:rue Hadj Omar après intervention

- Réservation de la rue à l'usage piéton et sa requalification en un parcours culturel ;
- Réhabilitation du cadre bâtis ;
- Réaffectation des palais et Dars en équipements culturels ouverts au public ;
- Introduction du mobilier urbain et de la végétation ;
- Eradication des marchés informels le long de la rue ;
- Aménagement de la place Ben Badis et Djenina ;
- Mise en place d'un nouveau plan d'éclairage.

Amilcar Cabrel - Amara Rachid

Figure 148:boulevard Amara Rachid avant intervention

Figure 148:boulevard Amilcar Cabrel-Amara Rachid après intervention

- Articulation du boulevard Amilcar Cabrel avec le boulevard Amara Rachid en supprimant la trémie en l'intégrant dans un tunnel ;
- Réservation de la voie au transport en commun BHNS (bus à haut niveau de service) afin de réduire la mobilité et prévention des arrêts au niveau des monuments historiques ;
- Réhabilitation des immeubles Chassériau ;
- Elargissement des trottoirs et aménagement avec du mobilier urbain ;
- Aménagement des terrasses front de mer ;
- Plantation d'arbres d'alignement ;
- Dédier les RDC des immeubles Chassériau au commerce.

Figure 150:rue Amara Rachid après intervention

Figure 150:rue Amilcar Cabrel après intervention

Boulevard de l'ALN

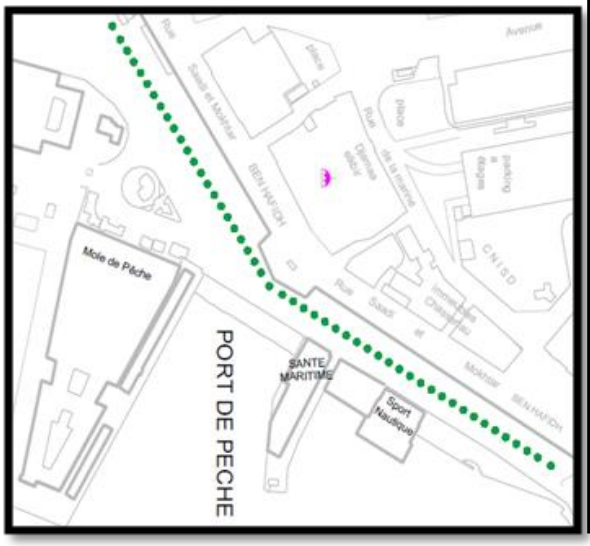

Figure 152:boulevard ALN avant intervention

Figure 152:boulevard ALN après intervention

- Prolongement de la trémie sous le boulevard Amara Rachid ;
- Aménagement des trottoirs pour les piétons ;
- Réouverture des voutes pour le commerce ;
- Plantation d'arbres d'alignement.

Figure 153:boulevard ALN après intervention

2ème scénarii : qualité de vie sociale et environnementale.

Donner une dimension sociale aux espaces publics.

1-Les places

1.1. La place des martyrs

Figure 154:place des martyrs avant intervention

Figure 155:place des martyrs après intervention

- Redéfinition de la paroi manquante de la place du côté du vide de la régence ;
- Aménagement de la place avec du mobilier urbain et de la végétation ;
- Aménagement d'un jet d'eau ;
- La réouverture et la réhabilitation des sous-sols et les dédier aux commerces afin de rétablir l'articulation quartier - mer ;
- Renforcement de l'éclairage ;

1.2. Place Djenina

- Introduction du mobilier urbain et de la végétation ;
- Introduction d'un revêtement du sol particulier.

1.3. place Hadj Mrizek

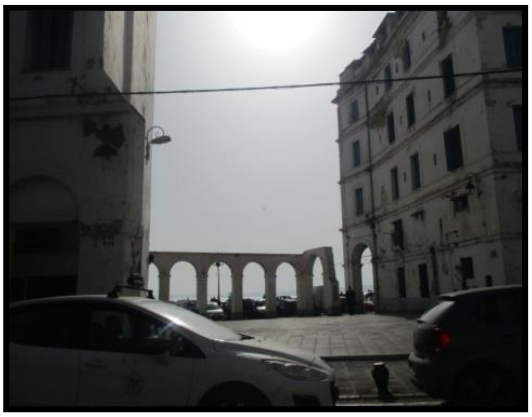

Figure 157:place Hadj M'rizek avant intervention

- Introduction du mobilier urbain et de la végétation ;

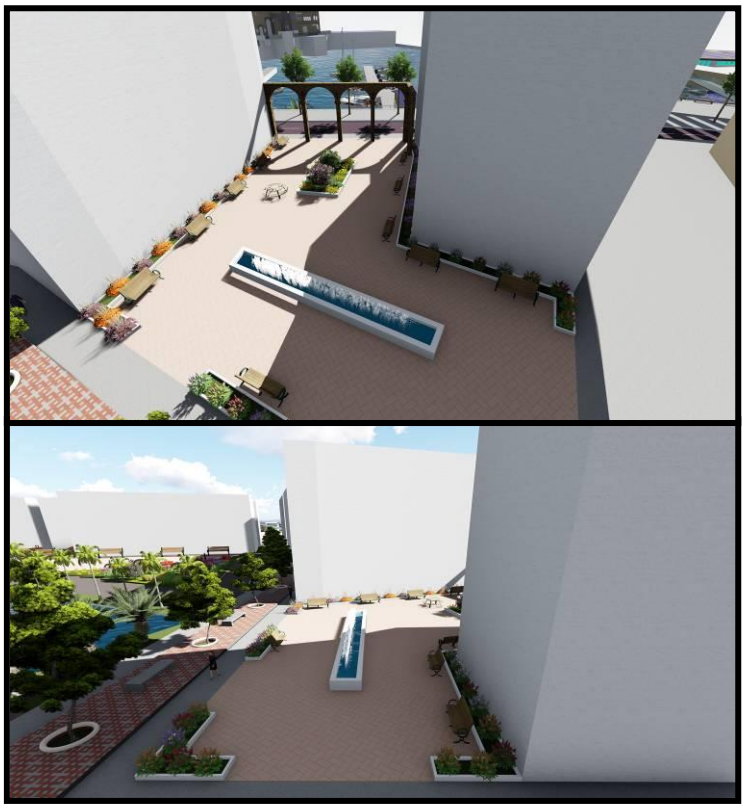

Figure 156:place Hadj M'rizek après intervention

1.4.la place de l'Amirauté

Figure 159:place de l'amirauté avant intervention

Figure 158:place de l'amirauté après intervention

- Introduction du mobilier urbain et de la végétation ;
- Aménagement d'un plan d'eau.

1.5.Sahet laawad

Figure 161:Sahet Laawad avant aménagement

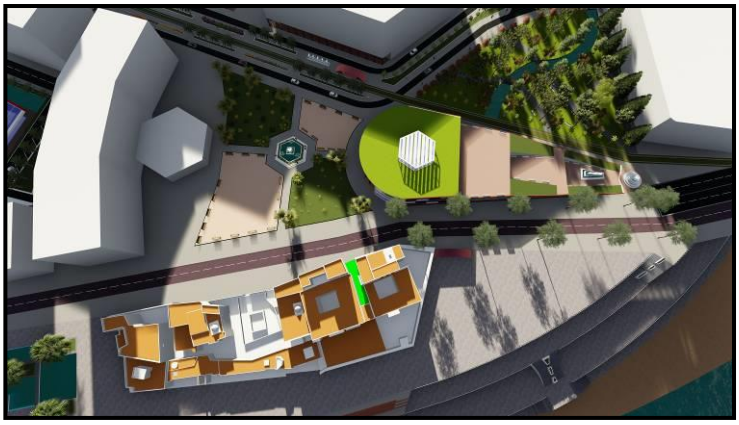

Figure 160:sahet laawad après aménagement

- Proposition d'une médiathèque, vu sa proximité des équipements culturels;
- Aménagement d'un parvis pour l'institut de la musique, le bastion23 et la médiathèque ;
- Aménagements d'espaces verts et d'un jet d'eau ;
- Renforcement de l'éclairage.

Figure 163:sahet laawed après intervention

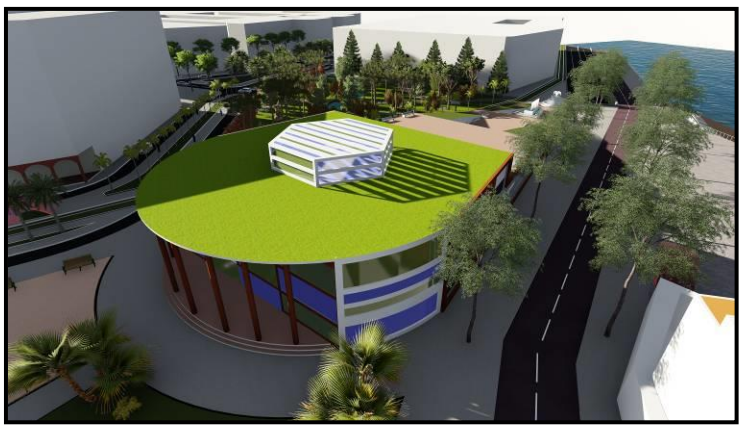

Figure 163:proposition d'une médiathèque

1.6.place Onouri

Figure 165:place Onouri avant intervention

Figure 165:place Onnuri après intervention

- Aménagement d'un parc urbain qui contribue à l'amélioration du cadre environnemental ;
- Plantation d'arbres et introduction d'un oued traversant le parc ;
- Offrir au public un espace de repos et de détente ;
- Introduction du mobilier urbain adéquat.

Figure 166:place onnuri après intervention

3ème scénarii : Tourisme et mixité urbaine

Le front de mer

Dans le but de rétablir la relation quartier/mer et de donner une certaine dynamique urbaine au port pour qu'il puisse participer au renouvellement de quartier plusieurs propositions sont formulées notamment :

- Evacuation de la fonction militaire de port et sa réouverture au public.
- Réaffectation de la poissonnerie en une gare maritime pour faciliter le déplacement des touristes et aménagement des quais ;
- Projection d'un complexe touristique qui comporte : un centre de sports nautiques, un théâtre en plain air, une salle de spectacle, des espaces de détentes, de consommation et des résidences touristiques ;
- Aménagement du balcon sur mer du coté du bastion23 en un ensemble de galeries commerciales ;
- Aménagement d'une plage au dessous des galeries ;
- Création d'une rampe qui articule la ville au port ;
- Réouverture des voutes commerciales ;
- Ouverture des anciennes constructions de l'amirauté aux visiteurs ;
- Réaffectation d'une ancienne barre au niveau de l'amirauté en un hôtel touristique ;
- Instauration d'une roue panoramique au niveau du complexe touristique, qui offre aux touristes la possibilité de contempler la casbah, le quartier de la marine et la mer a travers une vue aérienne.

Réaffectation de la poissonnerie en une gare maritime

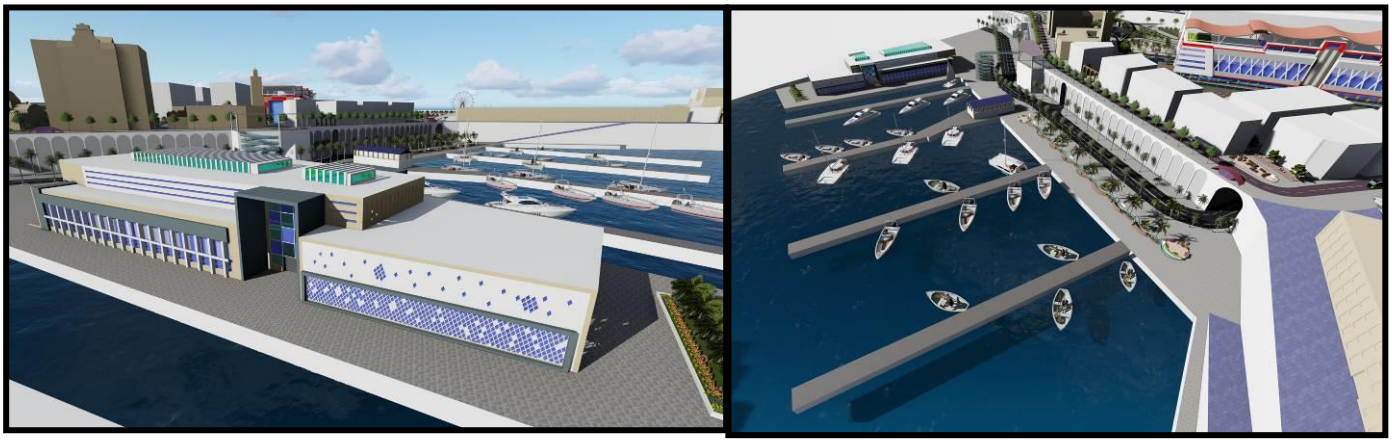

Figure 167:vue sur la gare maritime et les quais

Complexe touristique

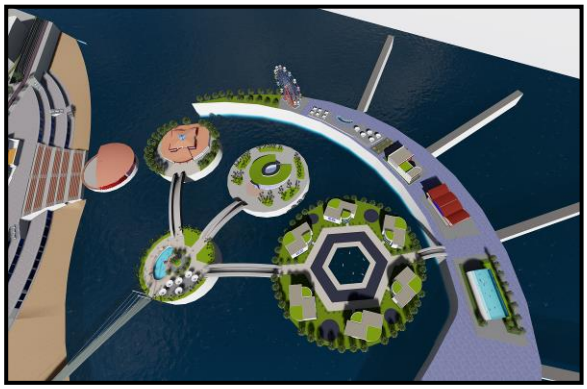

Création d'un ensemble d'iles qui referent aux cinq anciennes portes, avec un arc qui renferme les iles et qui représente les anciens remparts de la médina.

Résidences touristiques

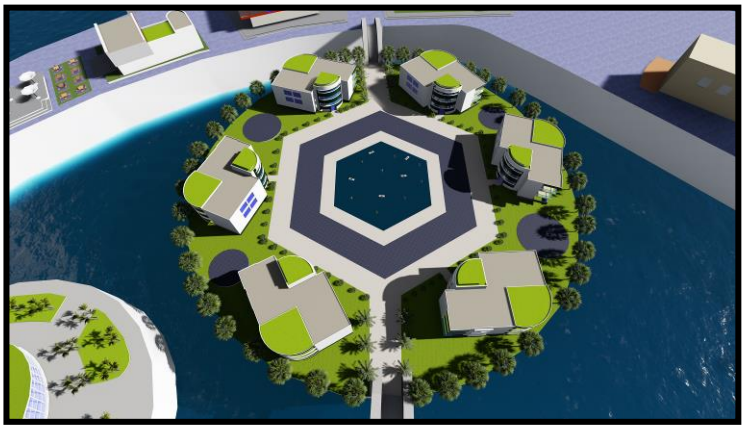

Centre des sports nautiques

Salle de spectacle

Théâtre en plein air

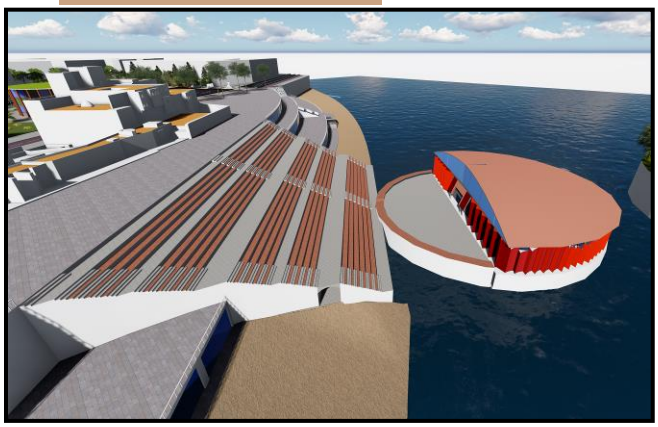

Espaces de plaisance

Aquarium en plein air

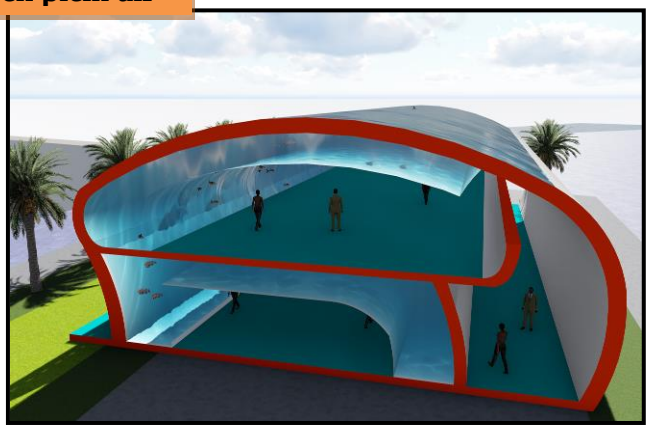

Espaces de consommation

Esplanade

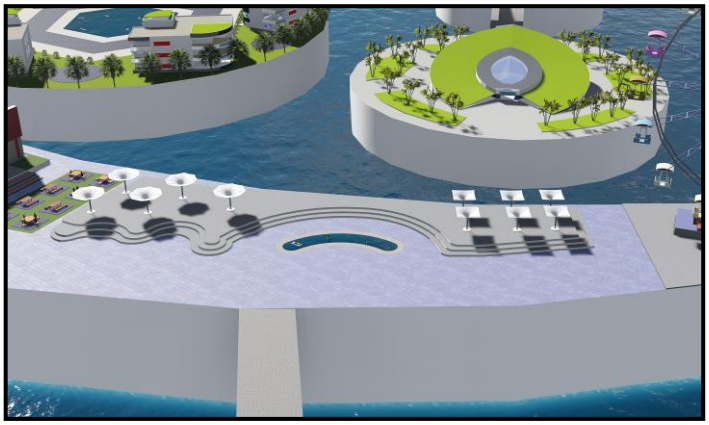

Roue panoramique

Plan de cohérence

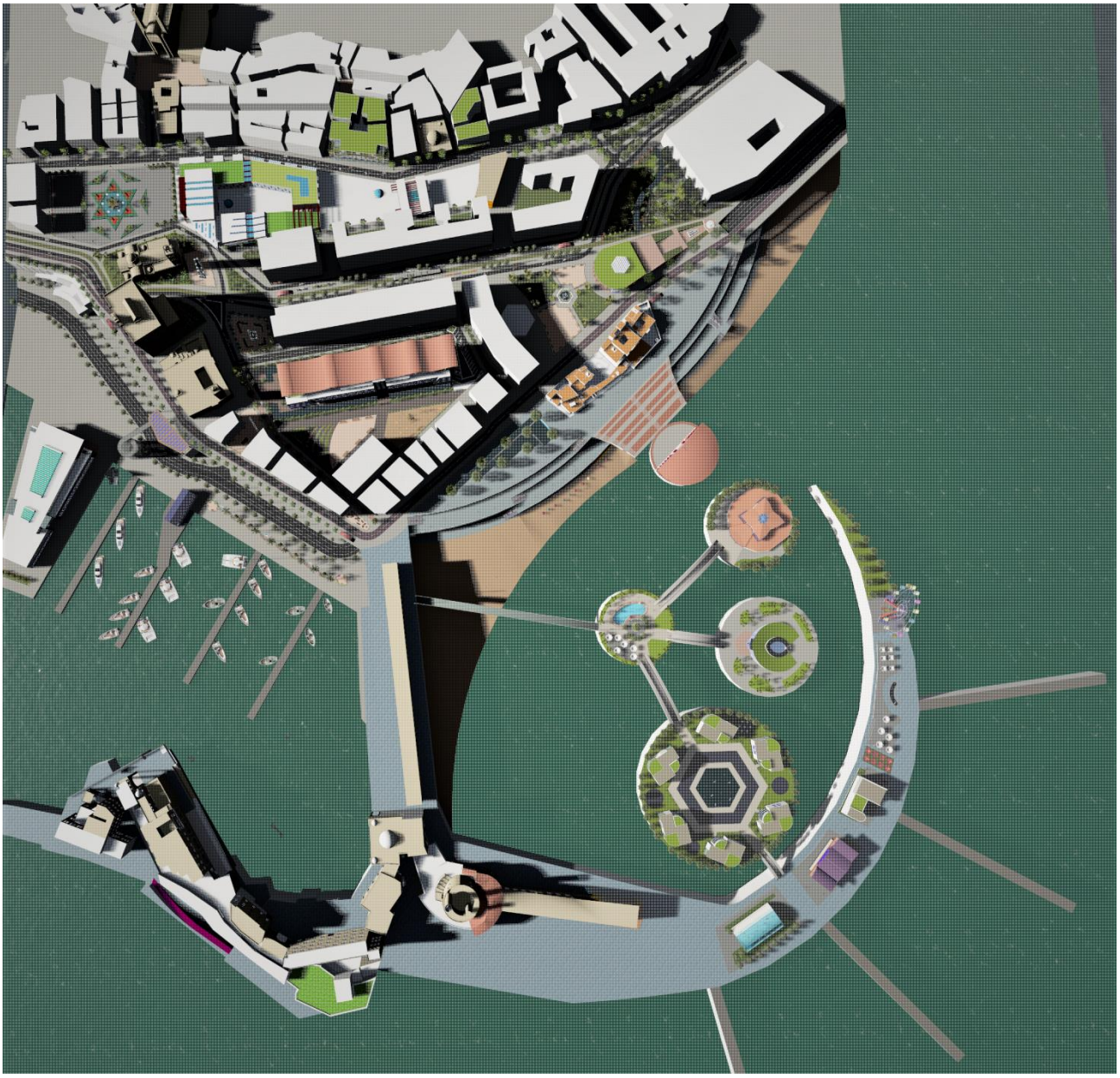

APPROCHE ARCHITECTURALE

I. Introduction

Dans le cadre du renouvellement urbain, le projet architectural est l'action majeur qui a été tracée dans le but de participer à la dynamique économique, sociale, et environnementale du territoire, qui doit donc répondre aux besoins des habitants, aux exigences du site, aux exigences du programme et des références architecturales.

II. Choix de l'assiette d'intervention

Dans le cadre de renouvellement urbain du quartier de la marine qui implique la densification des tissus et requalification des friches urbaines, nous avons opté pour le vide de la Régence.

Notre choix s'est porté sur ce site pour plusieurs raisons, notamment :

- Sa situation stratégique entre la vieille médina, symbole de l'identité et de l'histoire, et le port qui symbolise la dynamique et la prospérité ;
- Sa proximité des monuments classés avec une grande valeur patrimoniale et architecturale ;
- Présence des vestiges qui remontent jusqu'à l'époque Phénicienne (2000 ans) qui montre la richesse historique du quartier et qu'on doit protéger et mettre en valeur ;
- Redéfinition de la paroi manquante de la place des Martyrs et de la rue Bab el Oued/Bab Azzoun, deux éléments à haut degré de permanence ;
- Il présente un carrefour de trois architectures (ottomanes, coloniales et modernes) en plus des vestiges ;
- Disponibilité foncière.

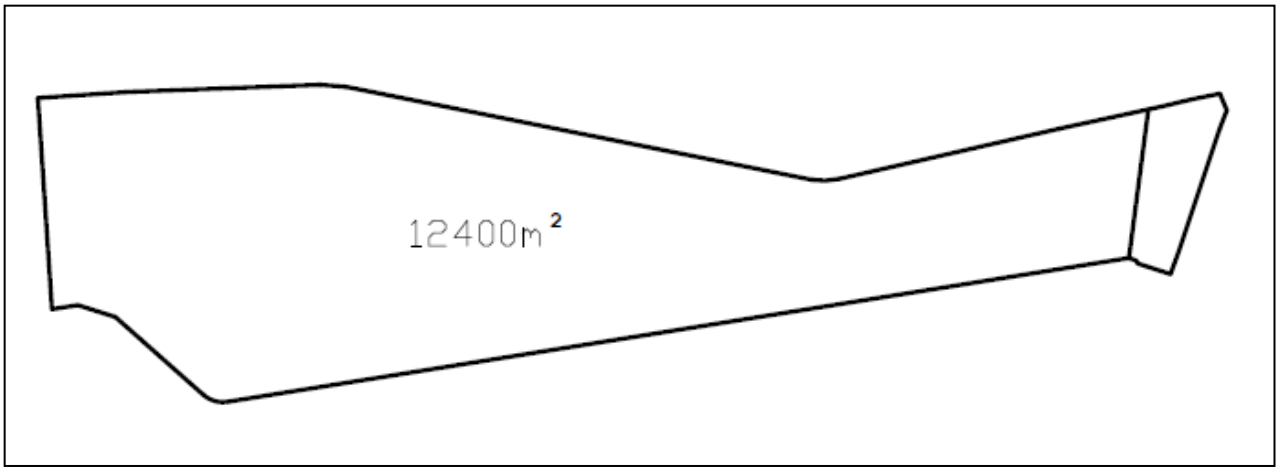

Assiette d'intervention

III. Choix du thème

La richesse historique, culturelle et patrimoniale qui caractérise la casbah d'Alger, risque aujourd'hui de disparaitre, pour cela, dans le cadre de renouvellement urbain, on a opté pour **un musée d'histoire et d'arts traditionnels**, qui réponds a la fois aux exigences urbaines et sociales dont a besoin le quartier de la marine, et contribue a la préservation et a la transmission de l'histoire et de reprendre et faire connaitre aux gens les activités artisanales qui ont été pratiqué autrefois a la casbah.

Définition du musée

Selon LAROUSSE c'est un lieu public ou sont rassemblées des collections d'art ou des pièces pressentant un intérêt historique, scientifique, ou technique.

Types de musées

Les musées sont souvent spécialisés, il en existe principalement:

- Musée d'art ;
- Musée d'histoire ;
- Musée des sciences et des techniques
- Musée d'ethnologie
- Musées culturel
- Musée général
- Musée spécialisé
- Écomusée

D'après les types cités, on a opté pour le choix du musée d'histoire et d'arts traditionnels, pour répondre aux besoins de la région, qui sont :

- La conservation, l'éducation et la transmission des arts traditionnels;
- Favoriser la prise de conscience de cet héritage culturel ;
- Faire connaitre aux visiteurs l'origine de la ville d'Alger et les différentes civilisations qu'a connues cette dernière.

IV. Références architecturales

IV.I. Nouveau musée de l'acropole d'Athènes

IV.I.1. Présentation du musée

Le musée de l'Acropole d'Athènes (Grèce) est un musée archéologique Grec, il abrite exclusivement les sculptures provenant des monuments de l'Acropole et des fouilles menées depuis l'VIIe siècle sur le site.

Architecte : Bernard Tschumi.

Situation : d'Athènes (Grèce)

Année : 2009

Superficie : 19 509m².

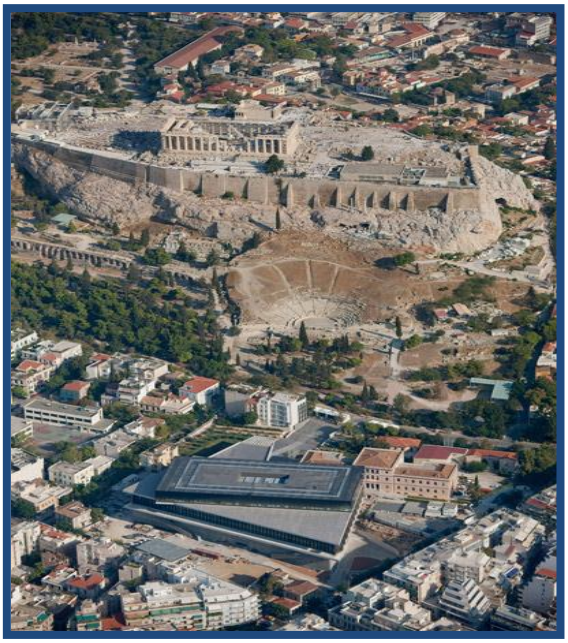

Figure 168: Vue sur le musée d'acropole et son entourage.

IV.I.2. Les objectifs du projet

- La mise en valeur des vestiges archéologiques ;
- La création d'un lieu d'échange et de diffusion du savoir ;
- La création d'un bâtiment à la fois culturelle mais avec une ambition politique.

IV.I.3.La forme

- Le musée a une forme géométrique impressionnante et offre une vue panoramique sur le Panthéon ;
- Une base sur pilotis au-dessus des ruines ;
- L'architecte a reproduit les principes de l'architecture grecque.

Figure 170: vue sur la façade de musée d'acropole

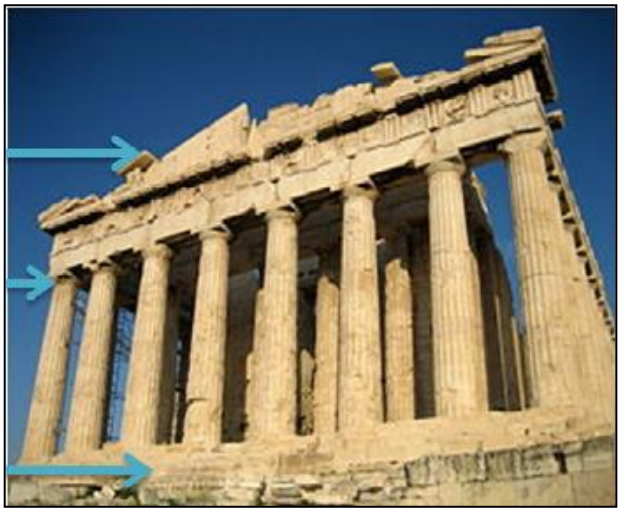

Figure 170: vue sur la façade de panthéon grec.

IV.1.4. Les concepts utilisés

IV.1.4.1. Concept du parcours

- La séquence des mouvements à travers les œuvres du musée est conçue pour avoir la plus grande clarté ;
- La simplicité du parcours est adaptée à un flux important de visiteurs ;
- Le niveau supérieur autorise le dialogue visuel entre la fameuse frise exposée en lumière naturelle et le Parthénon lui-même ;
- L'édifice est dans la clarté d'un circuit de visite exprimé à travers trois matériaux : le marbre, le béton et le verre.

Figure 171: vue sur le parcours intérieur de musée d'acropole.

IV.I.4.2. La transparence et la lumière

Les conditions animant le musé tournent autour de la lumière naturelle.

La lumière pour des sculptures est différente de la lumière pour la peinture où le dessin.

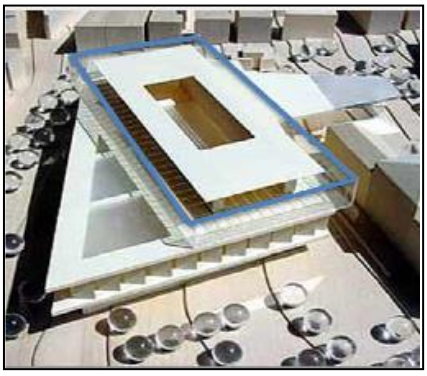

Figure 172: Volumétrie du musée d'acropole

IV.I.4.3. Flexibilité et fluidité

Le plan trapézoïdal a double niveaux accueillant galeries de la période archaïque jusqu'à l'empire romain.

Une mezzanine inclut un auditorium multimédia un bar et un restaurant avec une vue sur l'acropole.

Figure 173: Vue sur la mezzanine du musée

IV.I.4.4. Le programme du musée

Le hall d'entrée, des espaces d'exposition temporaires, un auditorium, et toutes les installations de soutien.

Figure 175: vue sur le hall d'entrée du musée.

Figure 175: vue sur la mezzanine d'exposition.

Les différents espaces intérieurs du musée

- Sommet, la galerie du Parthénon rectangulaire disposés autour d'une cour intérieure.
- Une salle d'une trentaine de colonnes, où sont exposées les sculptures archaïques. (Exposition permanente).
- La base du musée, contient l'exposition temporaire, un auditorium, et toutes les installations de soutien.
- La circulation dans et à travers le temps est un aspect important de l'architecture, et de musée en particulier.

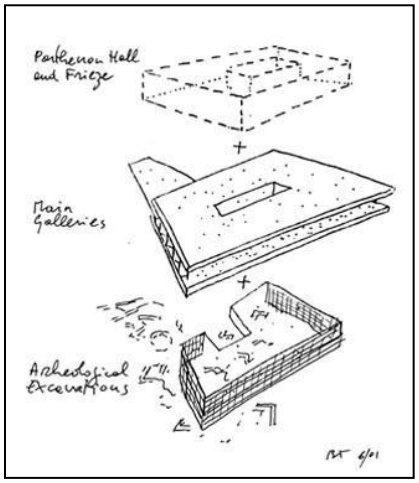

Figure 176: les différentes espaces du musée.

IV.2.Le carré d'art de Nîmes

Présentation

Musée contemporain de Nîmes (Carré d'Art) est un équipement culturel de haut niveau, il abrite un musée d'art contemporain, une bibliothèque centrale de plusieurs milliers d'ouvrages, il se développe sur 8 niveaux 4 au-dessus de la chaussée dont 6 ouverts au public.

Le Carré d'Art regroupe aussi, une bibliothèque sonore, et une médiathèque.

La collection réunie comprend près de 370 œuvres et offre un panorama de la création contemporaine des années 1960 à nos jours.

Figure 177:façade principal du musée carré d'art de Nîmes

Les concepts major du carré d'art:

1-La continuité urbaine

Le carré d'art s'intègre au contexte surtout avec le temple romain qui est juste en face et sa pour mètre en valeur ce patrimoine historique qui génère une trame urbaine.

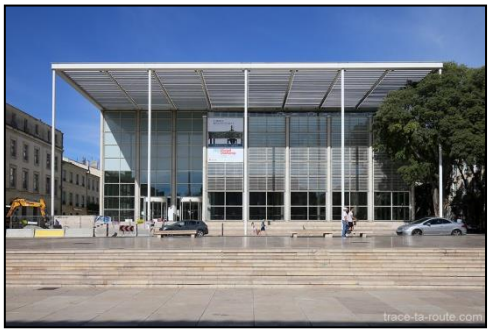

2-Géométrie

Le projet est de forme régulière parallélépipédique rectangle pour perpétuer le dialogue avec la maison carré.

3-La transparence + la légèreté +l'esthétique :

Le projet est tout simple, neutre sans exagération.

Dans les façades la caractéristique principale est la transparence qui invite à la découverte.

On trouve une petite terrasse (balcon), et un auvent qui prolonge la verrière de l'atrium.

Et des colonnades qui reprennent le langage de la Maison Carrée

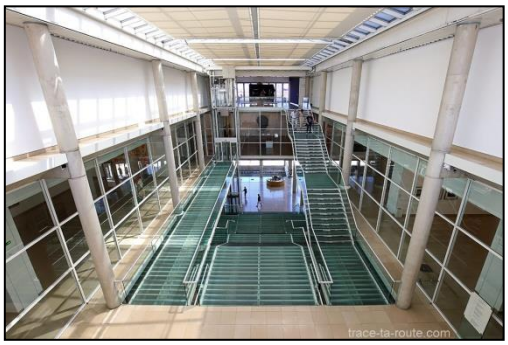

4-la circulation :

Les circulations verticales sont rejetées à l'angle afin de libérer l'espace centrale et améliorer la fluidité et l'orientation.

Activités	espaces	surfaces	Surface totale
Stationnement	Parking	993 ,9 M² /70 places	
Accueil	Réception Salle d'attente	130,02M² 33 ,14 M²	163,16 M ²
Consommation	Cafétéria Restaurant	57 ,50 M ² 45M²	102 ,05 M ²
Exposition	Exposition permanente Exposition temporaire	996,25M² 33,14M²	1029,39 M ²
Recherche	Bibliothèque Salle informatique	70,04M² 70,30M²	196,85 M ²

	Salle de recherche	56 ,51M²	
Administration	Bureau 1 Bureau 2 Bureau 3 Bureau 4 Salle de réunion	14,70M² 18M² 19M² 21M²	72.27 M ²
Loisir	Terrasse 1 Terrasse 2 Terrasse 3 Terrasse 4	14 ,70M² 18M² 19M² 21M²	72,7 M ²
Commerces	librairie boutique 1 boutique 2 boutique 3	30,74M² 30,74M² 28,26M²	89,74 M ²
Circulation verticale	Escalier 1 Escalier 2 Ascenseur	20,76M² 15 ,59M² 4,08M²	40,43 M ²
Production	Atelier 1 Atelier 2 Atelier 3 Atelier 4	30 ,55M² 30 ,55M² 30 ,55M² 30 ,55M²	122,2 M ²
	Amphithéâtre Salle de projection	183,35M² 183,35M² Pour 183 Places	336,7 M ²
locaux techniques	local d'entretien climatisation chaufferie groupe électrogène	28M² 28M² 28M² 28M²	112 M ²

IV.3.Le bastion 23

Le **Bastion 23** aussi appelé **Palais des Raïs** est un ensemble de trois palais (numérotés 17, 18 et 23), ainsi que de six maisons des pêcheurs (numérotées 5, 7, 9, 11, 13 et 15), datant tous de l'époque ottomane (construits entre le XVIe et le XVIIIe siècle).

Figure 178: vue sur le Bastion23
Source : Google image

Le Palais des Raïs fait partie des plus importants monuments historiques de la ville d'Alger. Il représente, par ailleurs, l'un des derniers témoins qui attestent physiquement du prolongement de la casbah d'Alger vers la mer jusqu'au XIX^{e} siècle.

V. Les concepts utilisés

V.1.Concepts liés au site

Limites : articulation de l'ancienne médina avec le quartier

Continuité urbaine : occupation périmetrale de l'assiette d'intervention pour souci de restitution de la paroi manquante de la place des martyrs et de la rue Bab-El-Oued Bab-Azzoun

Identité : dans notre projet on a réinterprété les anciens éléments architecturaux d'une manière contemporaine afin de garder la mémoire du lieu.

Géométrie : Usage des formes géométriques simples en référence à la simplicité des maisons de la Casbah.

La centralité :

Matérialisée par un patio central qui est un élément caractéristique de la maison traditionnelle.

V.2.Les concepts liés au thème

Perméabilité : Matérialisé par un passage facile de l'extérieur à l'intérieur avec notamment plusieurs accès et la transparence.

Parcours : adoption d'un parcours en labyrinthe par référence aux ruelles de la casbah.

La hiérarchie :

- Des espaces publics urbains comme les espace marchand et d'exposition.
- Espace semi-privé : elle regroupe les ateliers de travail et salles pédagogiques.
- Espace privé : constitué des espaces de gestion et de coordination.

VI. Genèse du projet

Dans l'élaboration de notre projet, on s'est référé au bastion23, l'un des monuments phares de notre quartier.

Le bastion est composé de plusieurs entités organisées autour d'un espace de regroupement.

Les entités disposent de patio central.

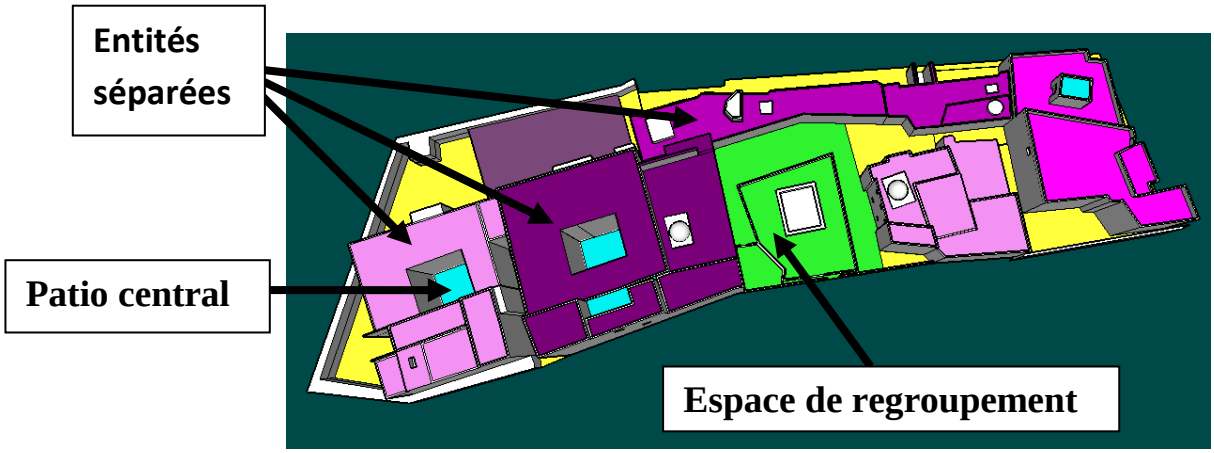

1ere étape :

Prolongement des ruelles afin de relier l'ancienne médina au quartier, ce qui nous donne trois entités :

1- Entité musée ;

2-entité de regroupement ;

3-entité recherche.

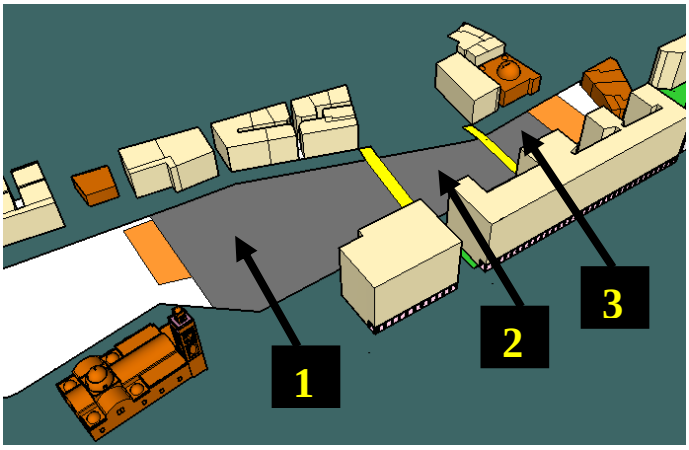

2eme étape :

Occupation périmetrale du terrain ce qui permet de restituer la paroi manquante de la place des martyrs et de la rue BO-BA et d'assurer la continuité urbaine.

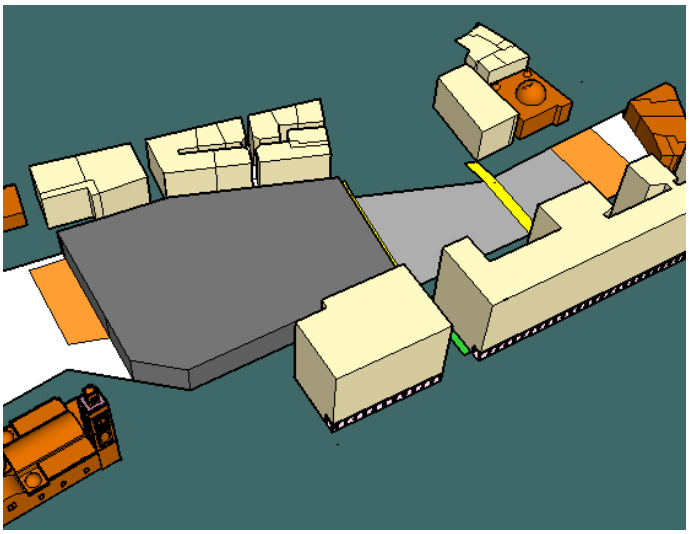

3eme étape :

Création d'un patio central par référence a la maison traditionnelle pour y organiser la circulation intérieure du projet et y intégrer la bouche de métro.

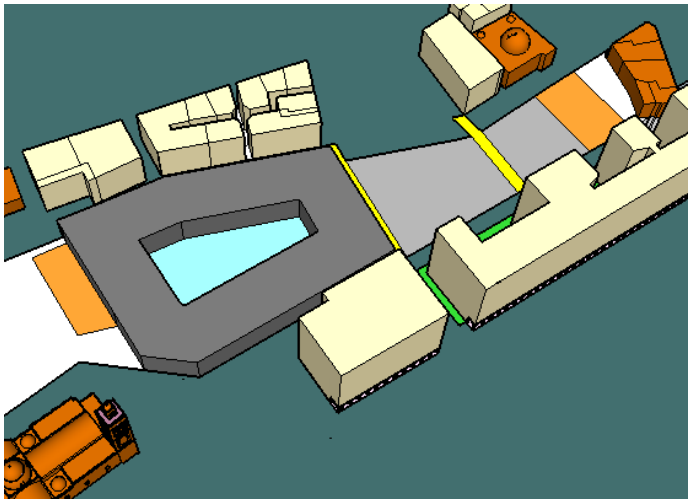

4eme étape :

Fragmentation du projet pour renforcer la perméabilité du projet et par souci d'aération et de lumière et cela par :

- La création d'un axe reliant la place des martyrs aux fouilles archéologiques.
- Prolongement de ruelles de la casbah.

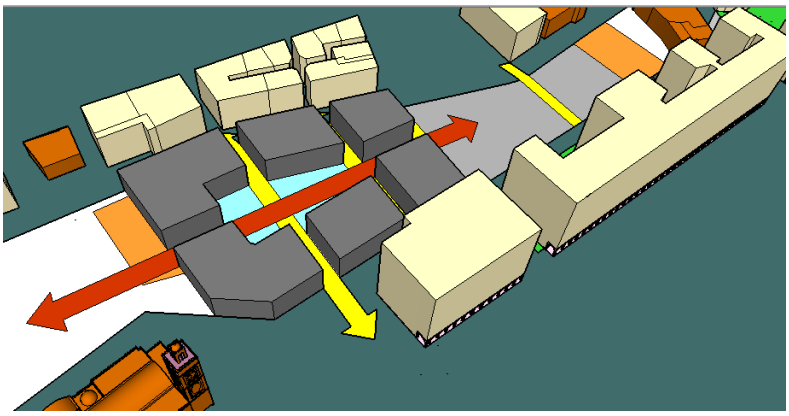

5eme étape :

Articulation des différentes entités obtenues afin d'avoir une volumétrie homogène et assurer une continuité physique et fonctionnelle.

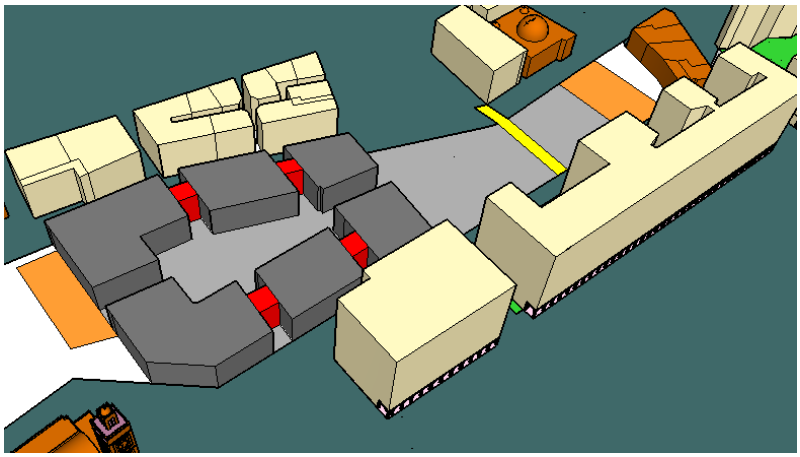

6eme étape :

Marquage du seuil en ajoutant un volume orienté vers la mer et vers le tissu colonial, ce qui permet aussi de profiter des vues panoramiques.

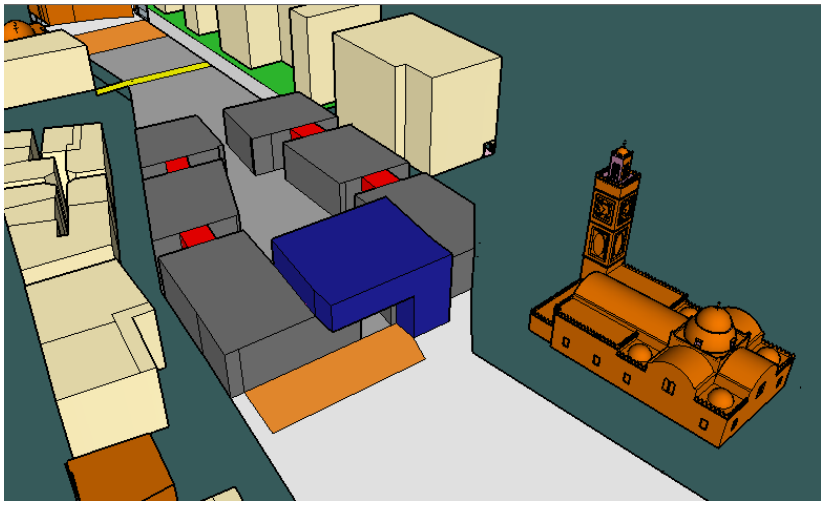

VII. Description du projet

Notre projet qui est considéré comme l'action majeure de notre proposition urbaine a pour objet principal : la mise en valeur d'un patrimoine culturel longtemps délaissé.

Il s'agit d'une architecture contemporaine qui vient enrichir le quartier et s'identifie par sa typologie originale, tout en profitant de la richesse architecturale qu'offre le quartier.

a/Accessibilité

Notre projet regroupe quatre fonctions principales (exposition, artisanat, commerce et loisir) ce qui exige une entrée principale et plusieurs entrées secondaires.

1. **Accès principale :** se fait depuis la place des Martyrs, possède un caractère d'accueil grâce a sa paroi transparente, et la continuité visuelle avec les fouilles archéologique incitant à découvrir le musée.
2. **Accès secondaires :**

- Un accès depuis la rue Beb el Oued-Beb Azzoun afin d'articuler la casbah au cœur de notre projet.
- Un accès se fait du côté nord à partir des fouilles archéologiques qui relie le centre de recherche au projet.
- Un accès se fait par la bouche de métro au niveau du patio central du projet assurant ainsi une liaison avec les sous-sols de la place des Martyrs réhabilités, réaménagés et ré-ouverts au public faisant une partie intégrante du projet. Il drainera les flux importants venant de la station de métro et la gare maritime.

3. **accès mécanique :** un accès unique du coté nord qui mène vers les parkings au sous-sol.

b/ Répartition spatiale : Le projet se développe en 3 entités principales:

Entité muséale : elle se développe en trois niveaux :

- Au RDC on trouve le hall d'accueil, la réception, et un espace d'exposition permanente, un auditorium, un espace de consommation qui donne sur les vestiges, et des espaces marchands accessibles depuis la rue BO-BA.

- Pour le premier étage on trouve la suite de l'exposition permanente, une salle audiovisuelle, une salle d'informatique, une bibliothèque, et une salle de jeux.

- Pour le deuxième étage on retrouve un restaurant panoramique qui donne sur la place des martyrs doté d'une terrasse accessible qui permet de profiter des vues sur la mer.

L'articulation entre les différents niveaux se fait par un escalier en spirale et des ascenseurs situés au hall d'accueil.

Entité artisanale

Elle se développe en deux niveaux :

- Le RDC abrite les espaces d'exposition et de vente d'articles artisanaux ;

- A l'étage on trouve des ateliers de fabrication : poterie, vannerie, dinanderie, menuiserie, tissage, tapisserie, broderie, habillement traditionnel, peinture sur verre, bijouterie.

Entité administrative

Elle se développe en un seul niveau, desservant les différentes entités du projet.

Stationnements et logistiques

Aménagés au niveau du sous-sol qui est accessible du coté nord par une rampe et articulé au cœur du projet par les escaliers de la bouche de métro.

VIII. Lecture des façades

-La couleur blanche : pour assurer la continuité avec l'environnement.

-La couleur marron : pour rappeler la couleur du bois qui est un matériau utilisé dans la casbah d'Alger.

Façade du coté de la casbah

Le traitement de cette façade est inspiré de l'architecture de l'ancienne médina, par l'interprétation d'éléments architectoniques traditionnels d'une manière contemporaine comme : les encorbellements, les corbeaux et le moucharabieh et les petites ouvertures.

Façade qui donne sur les barres Soccard

Cette façade donne sur les barres Soccard, pour cela, de grandes baies horizontales ont été utilisé en puisant de l'architecture du mouvement moderne.

Façade du coté nord

Utilisation de grandes baies vitrées pour profiter au maximum de l'éclairage naturel.

Façade qui donne sur la place des Martyrs (façade principale)

Un volume en saillie vient marquer le seuil du projet, ainsi de grandes baies vitrées assurent une articulation visuelle avec les vestiges.

La cinquième façade

Le traitement de la cinquième façade est aussi présent par l'utilisation du toit jardin et des failles laissant pénétrer la lumière sont prévues à la foi pour favoriser l'éclairage zénithal des espaces intérieurs et l'aspect d'esthétique sur l'extérieur.

Choix technologiques

1-Choix du système constructif

Le choix du système constructif est fait selon la nature et la taille des espaces de notre projet :

Pour les petites portées : on a opté pour une structure en béton armé ;

Pour les grandes portées : on a choisi la structure métallique, vu les avantages qu'offre ce matériau.

I.1.Le béton armé

L'infrastructure

Les fondations

Une fondation se définit comme un élément architectural d'un bâtiment qui assure la transmission et la répartition des charges de cet ouvrage dans le sol (poids propre du bâtiment, forces climatiques et surcharges liées à son utilisation).

Des fondations avec semelles filante pour le socle et les différentes entités qui ne présente pas des charges importantes et dont la hauteur ne dépassant pas les trois niveaux.

La superstructure

Structure poteau poutre

L'utilisation de l'ossature en portique poteau poutre par rapport :

Aux formes simples.

Les petites portées.

Projet a gabarit moyen.

Les voiles

Les voiles : utilisé dans le sous sol afin de retenir les poussés des terre et de l'eau.

Les joints: Afin d'assurer une certaine régularité, les joints sont disposée au niveau de l'ouvrage.

I.2.Structure métallique

Elle est utilisée pour répondre à des exigences fonctionnelles et constructives.

Les avantages :

- Facilité de mise en œuvre.
- Flexibilité des espaces.
- Dégagement de grands espaces avec des retombées réduites.
- Bon comportement en cas de séisme.
- Plus rapide, plus précis et plus transformable.
- Plus sur, durable et écologique.
- Moins encombrant, plus léger et assure l'aspect esthétique et la diversité architecturale.

Figure 179:exemple d'une ossature métallique
Source : Google image

Gros œuvres:

L'infrastructure :

On appelle fondation la base de l'ouvrage qui se trouve en contact direct avec le terrain d'assise et qui a pour rôle de transmettre à celui-ci toutes les charges et les surcharges supportées par la construction, et d'assurer la stabilité de cette dernière.

Les joints: Afin d'assurer une certaine régularité, les joints sont disposés au niveau de l'ouvrage.

La superstructure :

L'ancrage des poteaux :

Les poteaux reposent sur le sol par l'intermédiaire de massifs en béton auxquels ils sont ancrés par des boulons à scellement la jonction des poteaux se fera par une platine à l'aide de tiges filtrées.

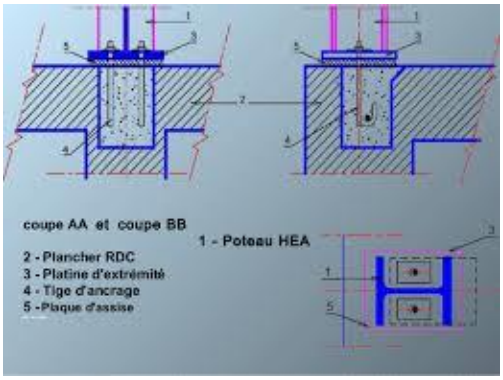

Figure 180:schéma d'encrage d'un poteau métallique
Source : Google image

Les poutres:

Notre choix s'est porté sur des poutres métalliques alvéolaires.
Les poutres cellulaires connaissent depuis une dizaine d'années un usage croissant tant dans le domaine de la construction métallique que dans l'exploration de voies structurelles nouvelles.
L'utilisation des poutres cellulaires permet une nouvelle expression architecturale. En effet, les structures sont allégées et les portées sont augmentées afin d'assurer la modularité des lieux. Cette flexibilité va de pair avec la fonctionnalité du passage des équipements techniques (conduits, gaines) à travers les ouvertures.

Figure 181:poutre alvéolaire
Source : Google image

Les planchers:

Les planchers de l'ossature métallique seront de type collaborant de 20cm d'épaisseur posés sur des solives, reposants sur les poutres porteuses.

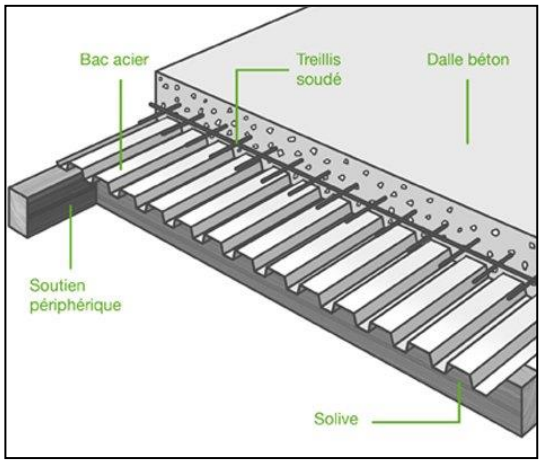

Figure 182:schéma d'un plancher collaborant
Source : Google image

I.3.Le Plancher en verre

Utilisé pour couvrir les vestiges phéniciens qui sont a l'entrée du musée, qui jouent le rôle d'un élément d'appel au musée et qui permet aux visiteurs de découvrir les vestiges tout en assurant la protection de ces derniers.

I.3.1.Mise en œuvre du plancher en verre

La pose d'un plancher en verre est un exercice technique qui doit être effectué avec prudence.

Elle s'effectue en plusieurs étapes :

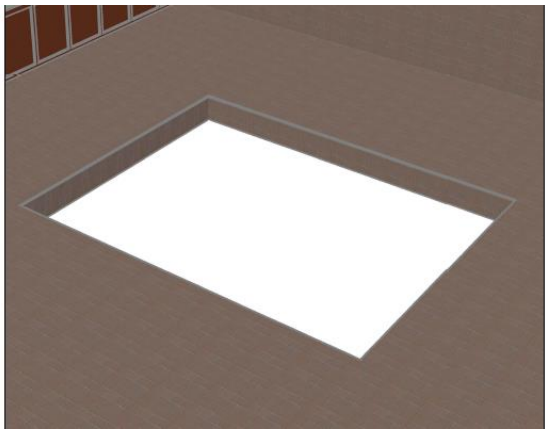

Figure 187: ETAPE1 : base : trémie dans la dalle béton

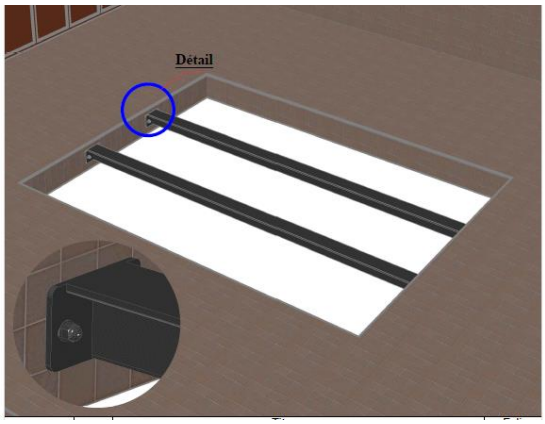

Figure 187:ETAPE2:pose poutres

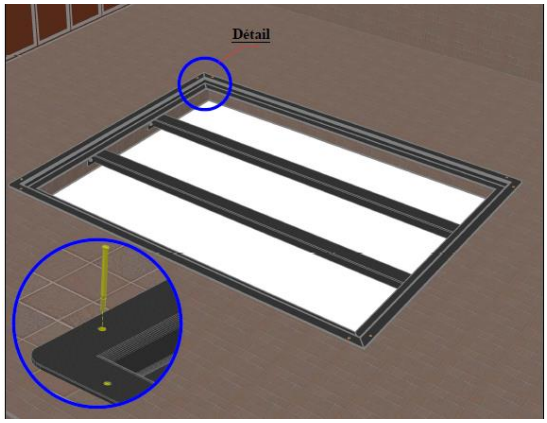

Figure 187:ETAPE3:pose pré-cadre support

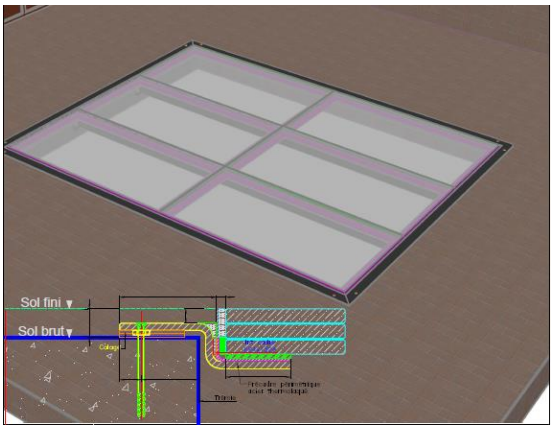

Figure 187:ETAPE4:pose des dalles de verre

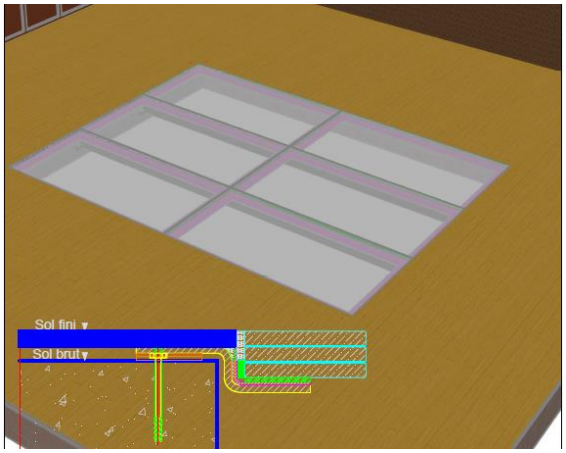

Figure 187:ETAPE5: pose du sol fini

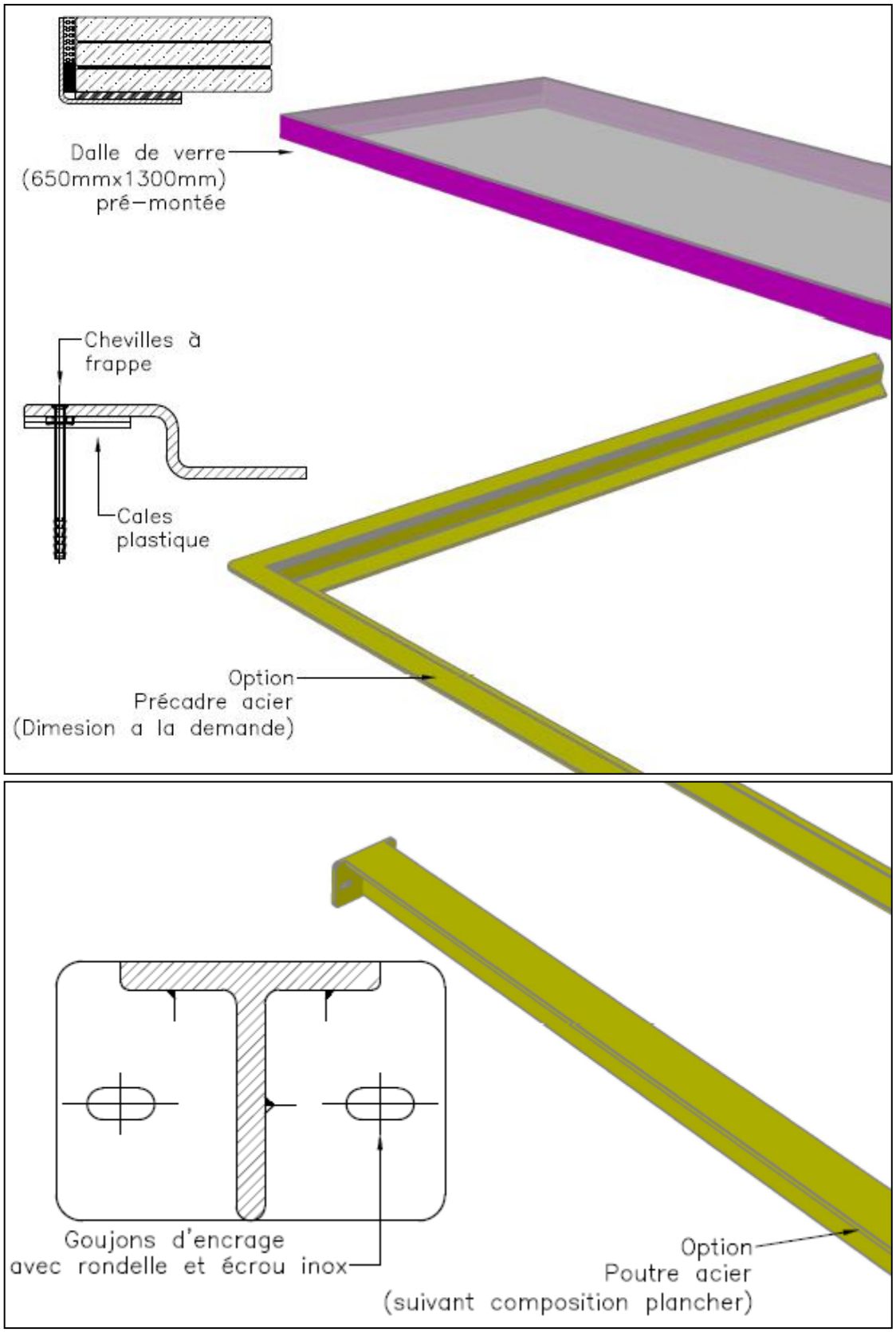

Figure 188:composition du kit

Conclusion générale

Le quartier de la marine qui est le centre historique de la ville d'Alger dispose d'une grande richesse historique et patrimoniale non exploitée.

Dans notre travail nous avons proposé une stratégie de renouvellement urbain qui a pour objectif la mise en valeur de ce patrimoine et de faire du quartier un lieu de destination et le réinsérer dans la dynamique urbaine pour qu'il puisse contribuer dans le processus de métropolisation de la capitale.

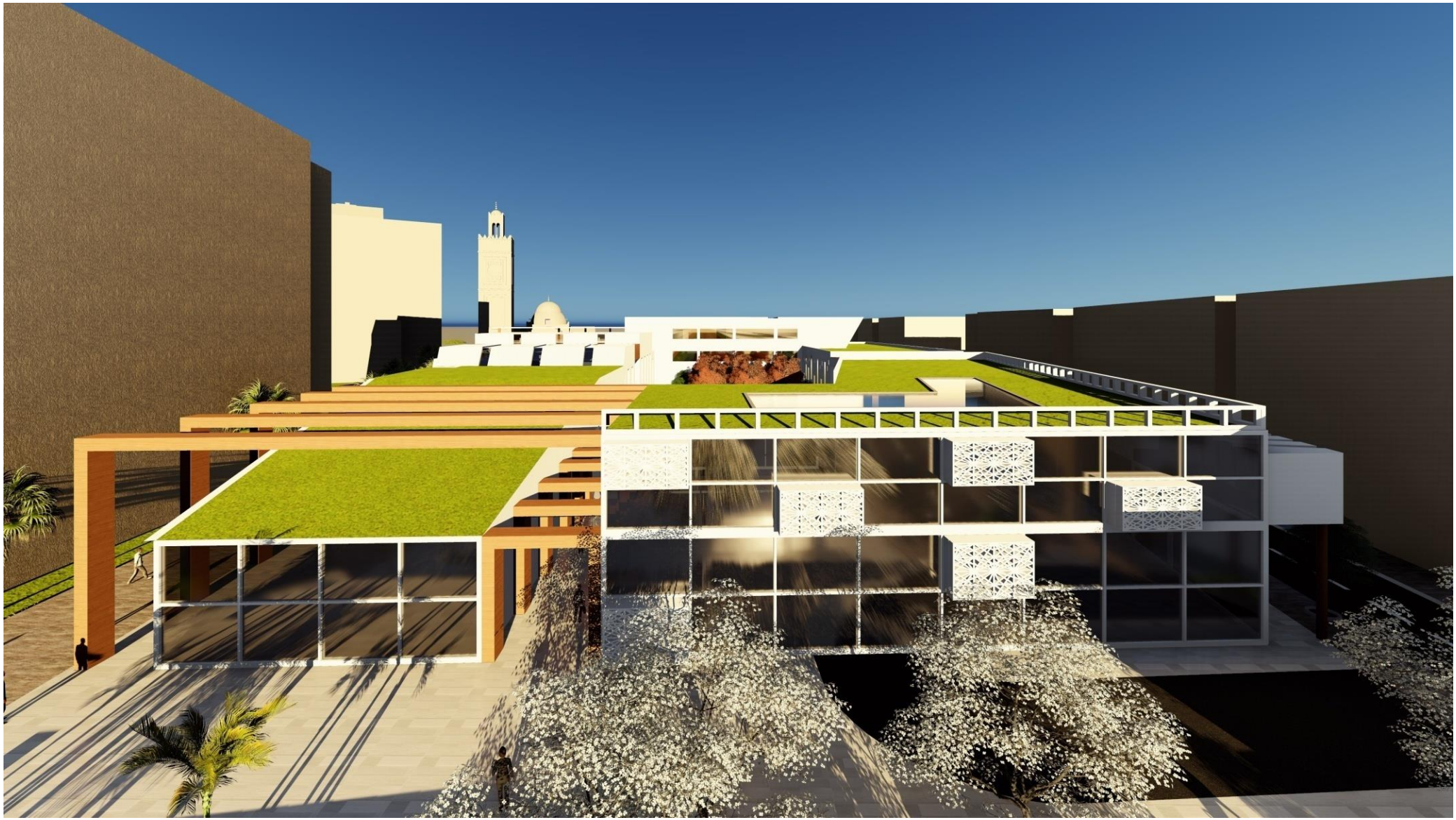

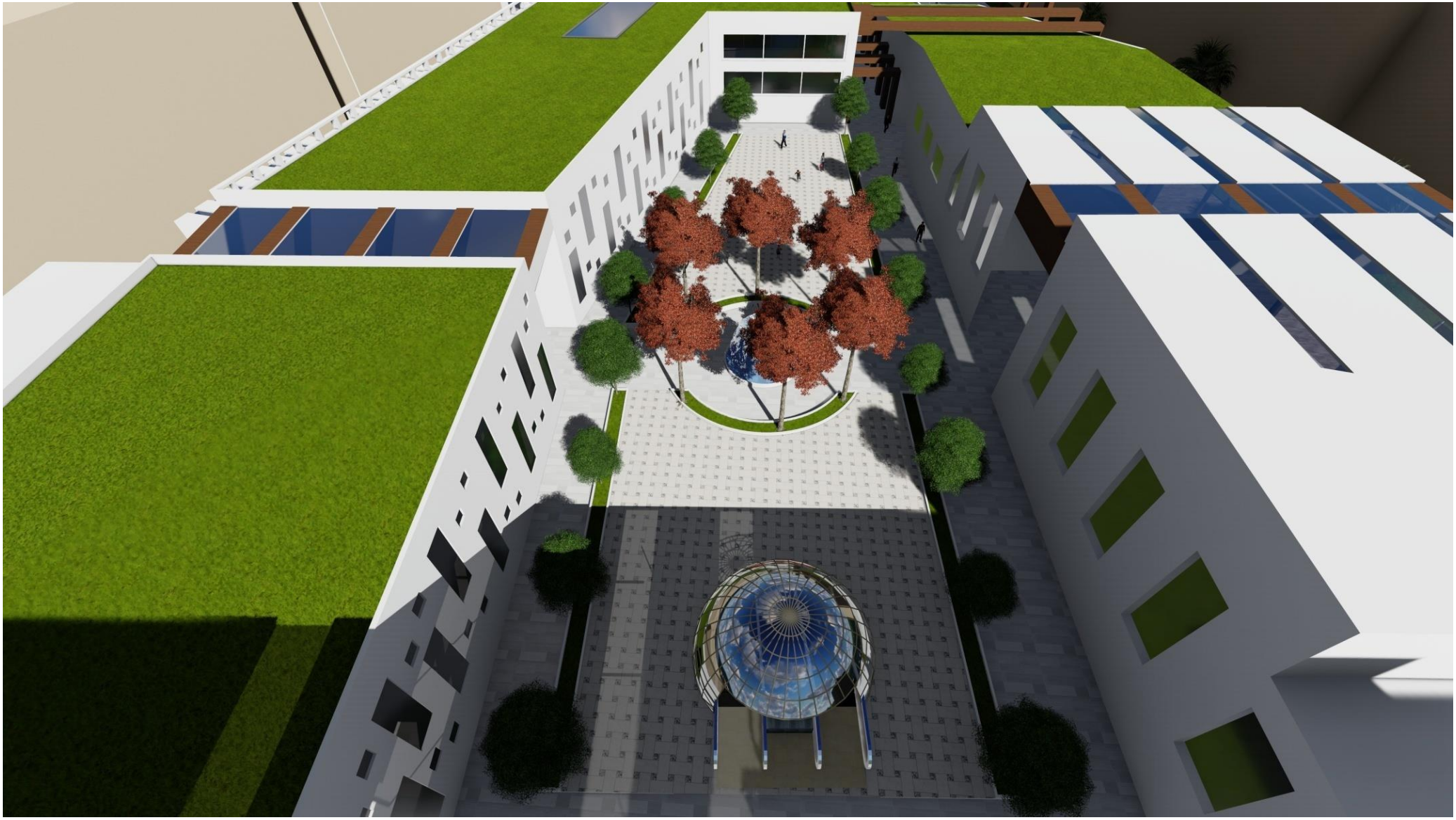

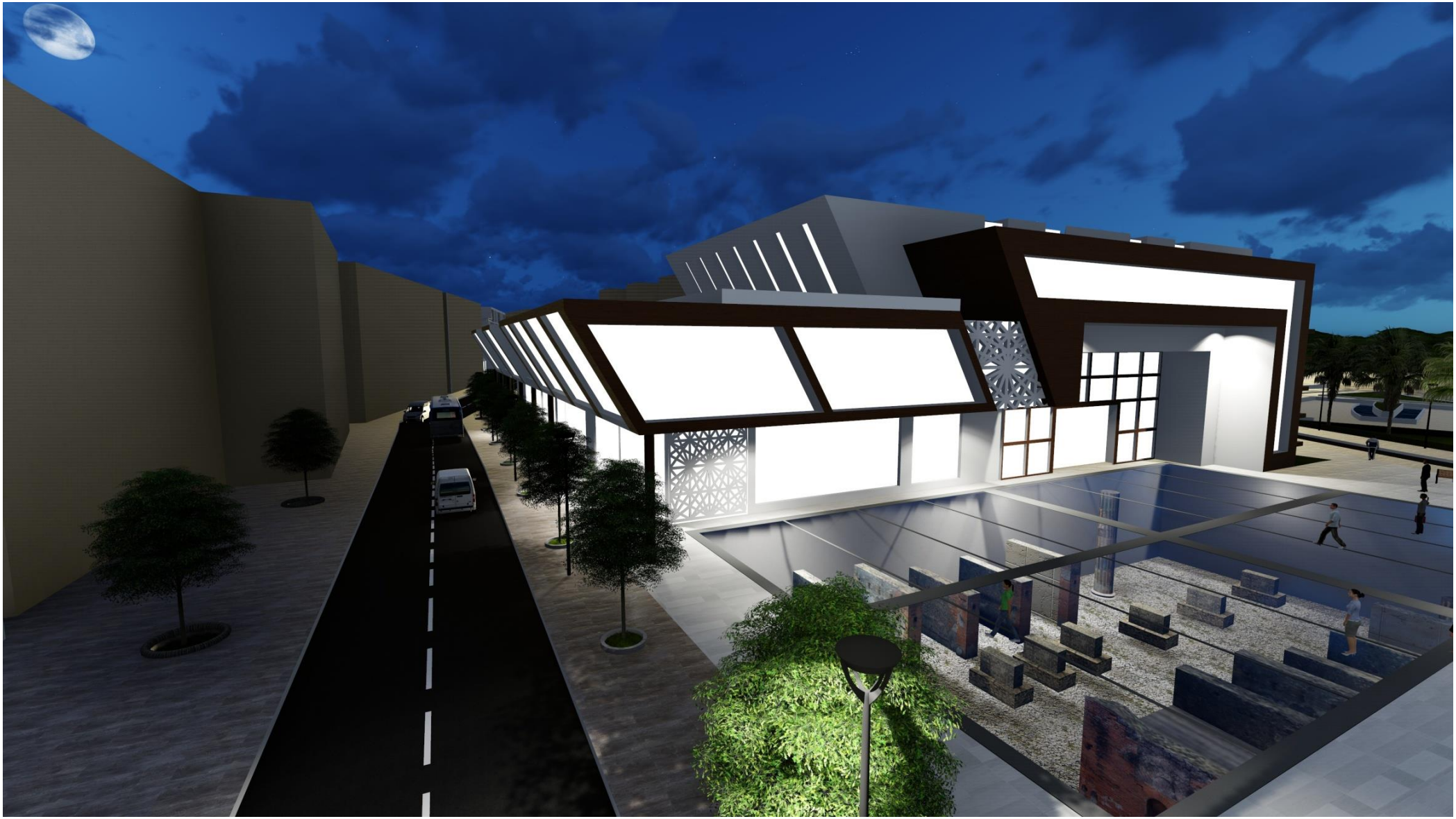

SOMMAIRE

CHAPITRE INTRODUCTIF

I. Analyse territoriale 3

I .1. Présentation du quartier 3

II. Analyse diachronique de la croissance urbaine 6

- ❖ Période antique 6
- ❖ Période précoloniale: 6
- ❖ Période coloniale 6
- ❖ Période post coloniale 6

III. Etude de la morphologie du quartier 11

III.1.Les tissus 11

III.1.1.Le tissu mixte 11

III.1.2.Le tissu du 19em siècle 12

III.1.3.Le tissu moderne 13

III.2.Les gabarits 13

III.3.Les styles architecturaux 14

III.4.Le système viaire 16

III.5.Les nœuds 25

III.6.les places 25

III.7.les vides urbains 31

III.8.Les équipements 33

III.9.Paysage et environnement 33

III.10.Le patrimoine bâtis et éléments de repère 37

III.11.Etat du bâti 38

III.12.Les données socio-économiques 38

IV. Carte des constats 40

V. Synthèse des enjeux et des objectifs 41

OPERATION URBAINE

I.Etude des exemples référents..... 42

I.1. La ville de Marseille..... 42

I.2.Exemple de Tanger..... 46

II. Operations urbaines..... 50

1er scénarii : mobilité urbaine durable..... 50

2ème scénarii : qualité de vie sociale et environnementale. 56

3ème scénarii : Tourisme et mixité urbaine 60

Plan de cohérence..... 64

APPROCHE ARCHITECTURALE

I. Introduction..... 65

II. Choix de l'assiette d'intervention..... 65

III. Choix du thème..... 66

IV. Références architecturales..... 67

IV.I. Nouveau musée de l'acropole d'Athènes..... 67

IV.2.Le carré d'art de Nîmes 69

IV.3.Le bastion 23..... 72

V. Les concepts utilisés..... 72

V.1.Concepts liés au site..... 72

V.2.Les concepts liés au thème..... 72

VI. Genèse du projet..... 73

VII. Description du projet..... 75

VIII. Lecture des façades..... 77

IXChoix technologiques

1-Choix du système constructif..... 78

I.1.Le béton armé..... 78

I.2.Structure métallique 79

I.3.Le Plancher en verre..... 81

Liste des figures

Figure 1: le quartier de la marine 3
Figure 2: délimitation du quartier 3
Figure 3: limites de l'aire d'étude 4
Figure 4:accessibilité vers le quartier de la marine 4
Figure 5. Coupe schématique sur le quartier de la marine 5
Figure 6: Carte d'hydrographie et végétation 5
Figure 7: Epoque phénicienne. 6
Figure 8: Epoque romaine 7
Figure 9: Période arabo-berbère 7
Figure 10: Epoque ottomane 8
Figure 11: Epoque coloniale de 1830 à 1840 8
Figure 12: Urbanisme militaire 1840-1855 9
Figure 13: Début d'urbanisme civil 1880-1940 9
Figure 14:de l'ilot a la barre 1930-1962. 10
Figure 15: Période post coloniale 10
Figure 16: Institut de la musique 10
Figure 17: Parking à étages 10
Figure 18: Bastion 23 10
Figure 19:carte des tissus 11
Figure 20:vue sur le tissu mixte 11
Figure 21:carte du tissu mixte 11
Figure 22: vue sur les immeubles Chassériau 12
Figure 23:carte du tissu du 19em siècle 12
Figure 24:carte du tissu moderne 13
Figure 25:vue sur le tissu moderne 13
Figure 26:carte des gabarits 13
Figure 27:façades avec de petites ouvertures assurant sécurité et intimité 14
Figure 28:mosaïques 14
Figure 29:façades intérieures richement ornées par des mosaïques 14
Figure 30: arcs et colonnes en marbre ou en tuf cylindriques ou octogonales 14
Figure 31:chapiteau 14
Figure 32:façade principale de Djamaa Elkbir 14
Figure 33:chambre de commerce 15
Figure 34: façade immeubles Chassériau 15
Figure 35:ornement de façade de la chambre de commerce 15
Figure 36:façade des barres soccard 15
Figure 37: façade du bâtiment d'angle des barres soccard 15
Figure 38: avenue 1er Novembre 16
Figure 39:rue BO-BA 16
Figure 40:rue Hadj Omar 16
Figure 41:carte du système viaire 16
Figure 42:rue de la marine 16
Figure 43:boulevard Amara Rachid 16
Figure 44:boulevard Amilcar Cabrel 16
Figure 45:boulevard ALN 16
Figure 46: plan de l'avenue 1er Novembre 16

Figure 47:coupe sur l'avenue 1er Novembre 16
Figure 48: vue sur l'avenue 1er Novembre 17
Figure 49:galerie piétonne 17
Figure 50:coupe sur la rue de la marine 17
Figure 51:plan de la rue de la marine 17
Figure 52:vue sur la rue de la marine 17
Figure 53:carte de la rue BO-BA 18
Figure 54: carte de la 1ere séquence de la rue BO-BA 19
Figure 55:coupe sur la 1ere sequence de la rue BO-BA 19
Figure 56: Carte de la deuxième séquence de la rue BO-BA 20
Figure 57:plan du boulevard ALN 21
Figure 58:coupe sur le boulevard ALN 21
Figure 59:carte de la rue Amilcar Cabrel 22
Figure 60:coupe sur la rue Amilcar Cabrel 22
Figure 61:carte du boulevard Amara Rachid 23
Figure 62:coupe sur le boulevard Amara Rachid 23
Figure 63:vue sur le boulevard Amara Rachid 23
Figure 64:carte de la rue Hadj Omar 24
Figure 65:coupe sur la rue Hadj Omar 24
Figure 66:carte des nœuds 25
Figure 67:carte des places 25
Figure 68:vue sur la place des martyrs 26
Figure 73:place des martyrs 26
Figure 73:immeuble haussmannien 26
Figure 73: immeubles Haussmanniens 26
Figure 73:Djamaa Elkbir 26
Figure 73:vide de la régence 26
Figure 74:coupe sur la place des martyrs 27
Figure 75:état actuel de la place des martyrs 27
Figure 80:mosquée Ketchaoua 28
Figure 80:Dar Aziza 28
Figure 80/Place Ben Badis 28
Figure 80:dar Hassan Pacha 28
Figure 80:place Ben Badis 28
Figure 81:place Hadj Mrizek 29
Figure 82: vue sur la place Hadj Mrizek 29
Figure 83:place de l'amirauté 29
Figure 84:place de l'amirauté 30
Figure 87:institut de la musique 30
Figure 87:place des Rais 30
Figure 87:bastion 23 30
Figure 89:carte de la place Onnouri 31
Figure 89:place Onnouri 31
Figure 90:vue du ciel de la plage Kaa Essour 31
Figure 91:plage Kaa Essour 31
Figure 92:vide de la régence 31
Figure 97:place des martyrs 32

Figure 97:barres soccard 32
Figure 97: immeuble Haussmannien 32
Figure 97:Djamaa 32
Figure 97:vide de la regence 32
Figure 98:vue en plan de l4ilot Lallahoum 32
Figure 99:carte des équipements 33
Figure 101:carte des perces visuelles 34
Figure 101:paysage naturel du quartier 34
Figure 102:port de pèche et l'amirauté 35
Figure 103:paysage urbain du quartier 35
Figure 108:décharge anarchique 36
Figure 108: Les eaux usées collectées par le réseau sont acheminées directement vers la mer 36
Figure 108: La pollution visuelle: causée par la dégradation du bâti et manque d'aménagements urbains. 36
Figure 108:Pollution de l'air à cause de la présence importante de véhicules 36
Figure 108:décharge anarchique 36
Figure 109:patrimoine bâti et éléments de repère 37
Figure 110:état de bâti 38
Figure 111: Répartition de la population selon les catégories d'âge et relation population-emploi 39
Figure 112:carte des constats 40
Figure 113:localisation de la commune de Marseille 42
Figure 114:zone Euro-méditerranéen 42
Figure 115:cité de la méditerranée 43
Figure 124:boulevard du littoral, un projet de recomposition 44
Figure 124: la nouvelle gare maritime en face de la Major 44
Figure 124:le parc habité 44
Figure 124:le J14 réaménagé 44
Figure 124:la cathédrale de la Major après réaménagement 44
Figure 124:terrasses du port 44
Figure 124:siège CMA-CGM 44
Figure 124:Le Silo d'arenc 44
Figure 124:le MUCEM 44
Figure 125:rue de la république après intervention 45
Figure 126:la ZAC de Saint Charles 45
Figure 127:Situation de Tanger 46
Figure 128:les actions majeures 47
Figure 129:gare maritime 47
Figure 130: les stations de téléphérique de Tanger 48
Figure 131: port de plaisance de Tanger 48
Figure 132: aménagement de placettes au niveau du port. 49
Figure 133: relation ville mer. 49
Figure 134: Aménagement de la zone résidence. 49
Figure 136:Avenue 1er Novembre avant intervention 50
Figure 136:avenue 1er novembre après intervention 50
Figure 138:rue BO-BA avant intervention 51
Figure 138:rue BO-BA après intervention 51
Figure 140:habitat proposé a l'ilot Lallahoum 51
Figure 140:rue BO-BA après intervention 51

Figure 142:rue de la marine avant intervention 52
Figure 142:rue de la marine après intervention 52
Figure 143:vue sur la rue de la marine 52
Figure 144:vue sur le centre commercial projeté 52
Figure 146:rue Hadj Omar après intervention 53
Figure 146:rue hadj Omar avant intervention 53
Figure 148:boulevard Amara Rachid avant intervention 53
Figure 148:boulevard Amilcar Cabrel-Amara Rachid après intervention 53
Figure 150:rue Amara Rachid après intervention 54
Figure 150:rue Amilcar Cabrel après intervention 54
Figure 152:boulevard ALN avant intervention 55
Figure 152:boulevard ALN après intervention 55
Figure 153:boulevard ALN après intervention 55
Figure 155:place des martyrs avant intervention 56
Figure 155:place des martyrs après intervention ..... **Error! Bookmark not defined.**
Figure 157:place Hadj M'rizek après intervention 57
Figure 158:place Hadj M'rizek avant intervention 57
Figure 159:place de l'amirauté après intervention 57
Figure 160:place de l'amirauté avant intervention 57
Figure 161:sahet laawad après aménagement 58
Figure 162:Sahet Laawad avant aménagement 58
Figure 164:sahet laawed après intervention 58
Figure 164:proposition d'une médiathèque 58
Figure 166:place Onouri avant intervention 59
Figure 166:place Onnuri après intervention 59
Figure 167:place onnuri après intervention 59
Figure 168:vue sur la gare maritime et les quais 60
Figure 169: Vue sur le musée d'acropole et son entourage. 67
Figure 171: vue sur la façade de musée d'acropole 67
Figure 171: vue sur la façade de panthéon grec. 67
Figure 172: vue sur le parcours intérieur de musée d'acropole. 68
Figure 173: Volumétrie du musée d'acropole 68
Figure 174: Vue sur la mezzanine du musée 68
Figure 176: vue sur le hall d'entrée du musée. 69
Figure 176: vue sur la mezzanine d'exposition. 69
Figure 177: les différentes espaces du musée. 69
Figure 178:façade principal du musée carré d'art de Nîmes 69
Figure 179: vue sur le Bastion23 72
Figure 180:exemple d'une ossature métallique 79
Figure 181:schéma d'encrage d'un poteau métallique 79
Figure 182:poutre alvéolaire 80
Figure 183:schéma d'un plancher collaborant 80
Figure 188: ETAPE1 : base : tremie dans la dalle beton 81
Figure 188:ETAPE2:pose poutres 81
Figure 188:ETAPE3:pose pré-cadre support 81
Figure 188:ETAPE4:pose des dalles de verre 81
Figure 188:ETAPE5: pose du sol fini 81

Figure 189:composition du kit 82

Liste des tableaux

Tableau 1:tableau descriptif de la rue de la marine 18
Tableau 2:descriptif de la 1ere sequence de la rue BO-BA 19
Tableau 3:descriptif de la deuxieme sequence de la rue BO-BA 20
Tableau 4:descriptif du boulevard ALN 21
Tableau 5:descriptif de la rue Amilcar Cabrel 22
Tableau 6:descriptif du Boulevard Amara Rachid 23
Tableau 7: descriptif de la rue Hadj Omar 24
Tableau 8:données demographiques 38
Tableau 9:synthese des enjeux et des objectifs 41

Bibliographie

Ouvrage

Paul GUION, LA CASBAH D'ALGER, France, édition, PUBLISUD, 1999

Philippe PANERAI, Analyse **urbaine, édition** parenthèses 1980

ALGER chronique urbain Jean-Jacques Deluz ; Editions Bouchène.

Mémoires de fin d'études :

- Mémoire de Master :

Option : architecture, ville et patrimoine

Réalisé par : M. CHABANE Yacine

M.BOURDACHE Arezki

Encadré par : M.Betrouni.Omar

Soutenu en Juin 2016 au département d'architecture de Tizi-Ouzou.

- Mémoire de Master :

Option : architecture, ville et patrimoine

Réalisé par : M^{elle}. HAMITOUCHE Dyhia

M^{elle}. LARBI Tassadit

Encadré par : Mr Betrouni.Omar

Soutenu en 2015 au département d'architecture de Tizi-Ouzou

Moteurs de recherche

www.google.com

www.pinterest.fr

www.archidaily.com

www.fimaktabati.dz

www.ONS.dz

PDF

Plan Permanent De Sauvegarde Et De Mise En Valeur Du Secteur Sauvegarde De La Casbah D'Alger

PDAU d'Alger